régie des eaux | montpellier méditerranée métropole

9ÈME RAPPORT D'ACTIVITÉ
ANNÉE 2025

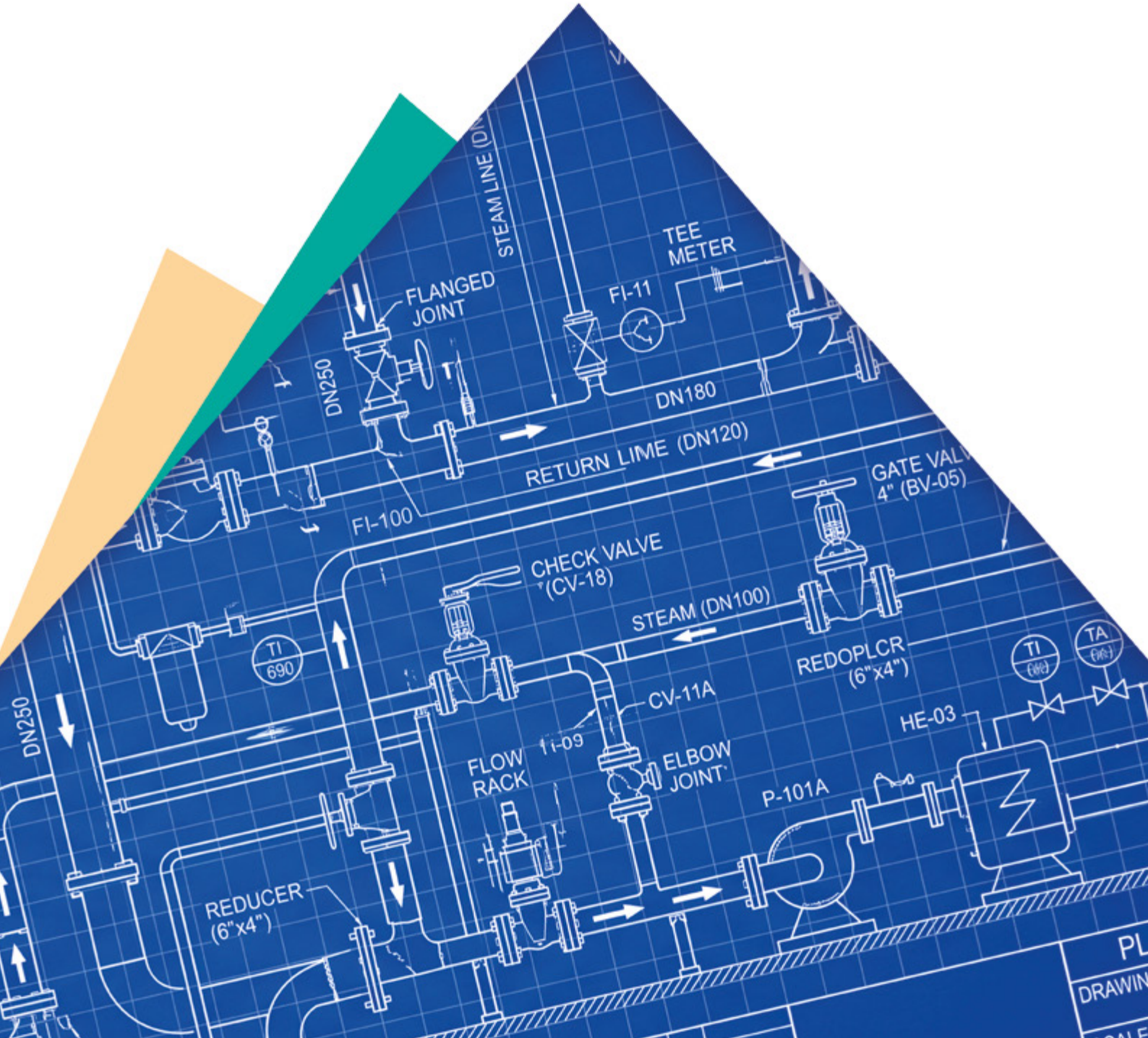

SOMMAIRE

Édito 03

Chiffres clés 2025 04

Faits marquants 2025 06

01 | La Régie des eaux, une gestion adaptée au territoire 10

02 | Le prix de l'eau 12

03 | Les finances 14

04 | À l'écoute des abonnés et des usagers 16

La télérelève 18

05 | Les animations et la sensibilisation pour tous les publics 19

06 | Les ressources 21

07 | La qualité de l'eau garantie 25

Les polluants éternels : surveillance et anticipation 26

08 | L'eau, un bien commun à protéger 28

09 | Les réseaux eau potable et eaux usées 30

10 | Les stations de traitements des eaux usées 33

Les conformités 35

11 | Les travaux d'entretien et renouvellement 36

Les chantiers remarquables 40

MAERA la station pivot et son programme d'investissement ambitieux 42

12 | Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 44

13 | L'eau brute 46

14 | Les équipes : une organisation pour préparer l'avenir 48

15 | Les 10 ans de la Régie des eaux 50

Les réseaux sociaux pour informer 52

Cartographie des installations d'eau potable 53

Cartographie des installations d'assainissement 54

Directeur de la publication : Grégory Vallée ;
Rédaction et photos : Pascale Le Néouannic et Romain Lassave ; **Maquette :** Pierig Cattin-Vidal.

ÉDITO



Grégory Vallée
Directeur de la Régie
des eaux de Montpellier
Méditerranée Métropole

2025, UNE ANNÉE TOURNÉE VERS L'AVENIR

2025 aura été une année particulière pour la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole : une année anniversaire, puisque nous avons célébré dix ans de gestion publique de l'eau, mais surtout une année résolument tournée vers l'avenir.

La Régie a célébré une décennie d'engagement au service d'une gestion publique, performante et durable de l'eau. Dix années au cours desquelles elle a consolidé ses missions, développé ses compétences et engagé des investissements majeurs pour répondre aux enjeux de notre territoire. L'année 2025 illustre pleinement cette dynamique. La mise en service de Valédeau, la poursuite de la transformation de MAERA, le déploiement de la télérelève ou encore l'internalisation du centre d'appel traduisent notre volonté d'anticiper les besoins et d'améliorer en permanence le service rendu aux usagers.

Dans un contexte marqué par le changement climatique et la nécessité de préserver durablement nos ressources, nous poursuivons ainsi une même ambition : sécuriser l'eau pour aujourd'hui et pour les générations futures, tout en garantissant un service public de qualité, accessible et proche des usagers.

Cette ambition repose avant tout sur l'engagement des femmes et des hommes de la Régie, ainsi que sur la confiance et le partenariat avec les élus, les collectivités et l'ensemble de nos partenaires.

Pour la Régie, les prochaines années marquent une nouvelle étape : la concrétisation de notre engagement en faveur de l'avenir de l'eau par un programme solidaire et durable sur notre territoire.



« Les Rencontres de l'eau » se sont tenues le mardi 13 mai 2025 au Corum de Montpellier à l'occasion du 10e anniversaire de la Régie des eaux

CHIFFRES **CLÉS** 2025

Eau potable

14
communes desservies

428 397
habitants

86 093
abonnés

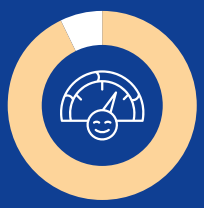

93 %
de taux de satisfaction des abonnés



84,52 %
de taux de rendement

34,68
millions de m³ prélevés dans les ressources

88 096
m³ mis en distribution chaque jour

6
forages dont l'usine de captage à la source du Lez

2
stations de traitements

1 384
km de réseaux d'adduction et de distribution (hors branchements)

64 055
branchements

48
réservoirs, bâches de stockage et château d'eau

1 566
contrôles sanitaires

mis en distribution
32,16 millions de m³

de volumes produits
31,89 millions de m³

L'eau est une ressource vitale à préserver et à partager.
La Régie mène des actions de sensibilisation et d'éducation à la préservation et à la bonne gestion de l'eau.

56,39 m³/an de consommation moyenne annuelle par usager

Soit **154,4 litres/j/hab**.

CHIFFRES **CLÉS** 2025

Assainissement

31
communes desservies

506 302
habitants raccordés à l'assainissement collectif

126 245
abonnés

37,8
millions de m³ d'eaux traitées par les stations d'épuration

100 %
de conformité Directive des Eaux Résiduaires Urbaines

92 %
de conformité aux arrêtés préfectoraux

Patrimoine

13
Stations d'épuration dont MAERA

234
postes de refoulement

6
déversoirs d'orage

1 504
kilomètres de réseaux dont

1 385
kilomètres de réseau en gravitaire

969
km ont été inspectés (soit 64 %) depuis 2015 par passage caméra afin de contrôler leur état fonctionnel et structurel

36,78
km de linéaire de réseaux ont été renouvelés au cours des 5 dernières années.

QUEL EST LE PRIX MOYEN DE L'EAU, À LA RÉGIE ?

3,48 €

Basée sur une consommation annuelle de 120 m³. Abonné en compteur individuel.

En France, le prix moyen de l'eau est de 4,89 € TTC/m³
(Données de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement).

FAITS **MARQUANTS** 2025

JANVIER

Lancement du déploiement en « masse » de la télérelève.



FÉVRIER

Signature des contrats d'**injection de biométhane** et de **raccordement au réseau GRDF** en vue de la future fourniture en biogaz depuis MAERA.

MARS

CYCL'EAU Montpellier visite de l'Unité Mobile de Production de réutilisation des eaux usées traitées.



Mise en service des **nouveaux Postes de Refoulement** des eaux usées « Carrefour » et « Lironde » dans le cadre du schéma directeur Ode à la mer.

AVRIL

Inauguration du réservoir de Prades-le-Lez de 2 000 m³ afin de sécuriser l'approvisionnement de la commune.



Création d'une **cellule SIG** au sein de la Direction du Patrimoine.

MAI

Démarrage des travaux de **reconstruction de la station d'épuration à Montaud.**



Organisation des « Rencontres de l'eau » autour du thème de l'eau et du changement climatique le mardi 13 mai 2025 au Corum de Montpellier avec François GEMMENE co-auteur du 6e rapport du GIEC, et Charlène Descollongues, Ingénieure hydrologue.



JUIN

Mise en service **des nouveaux ouvrages sur MAERA** : traitement primaire.





Lancement du Serious Game **Drop Odyssey.**

JUILLET

Fin des travaux de modification de la collecte des eaux usées de la commune de Clapiers (raccordement au nouveau Poste de relevage).



REUT : Accueil de l'**Unité Mobile de Production** sur le site de Cournonterral.

Délibération du **zonage d'assainissement** par la Métropole.

AOÛT

Démarrage des démolitions des plus anciens ouvrages sur MAERA.

FAITS **MARQUANTS** 2025

SEPTEMBRE

Réunion de Comité de suivi MAERA le 8 septembre 2025 : l**a Régie a réuni élus, experts, associations et partenaires**.

Mise en service **nouveau réservoir du Crès** + 3 500 m³ pour sécuriser l'alimentation en eau de la ville.





Présence de la Régie à l'Antigone des associations, place Thessalie.

Fin des travaux de renouvellement des réseaux rue de Cambridge réalisés dans le cadre du projet ADAPTON'EAU.

OCTOBRE

Choix d'un nouveau prestataire Assainissement pour le secteur Est/Ouest : signature contrat avec SUEZ.

NOVEMBRE

Adoption des tarifs relatifs au contrôle de branchements d'assainissement lors des cessions immobilières.

Conférence Territoriale de l'Eau 2025.



DÉCEMBRE

Mise en service de la **nouvelle filière de biofiltration** sur MAERA.

Versement de l'**allocation « Eau »**.

Adoption de la nouvelle convention de vente d'eau en gros avec Pays de l'Or Agglomération pour le service de Saint-Aunès et le secours global.

Signature du **contrat de vente** de biométhane.

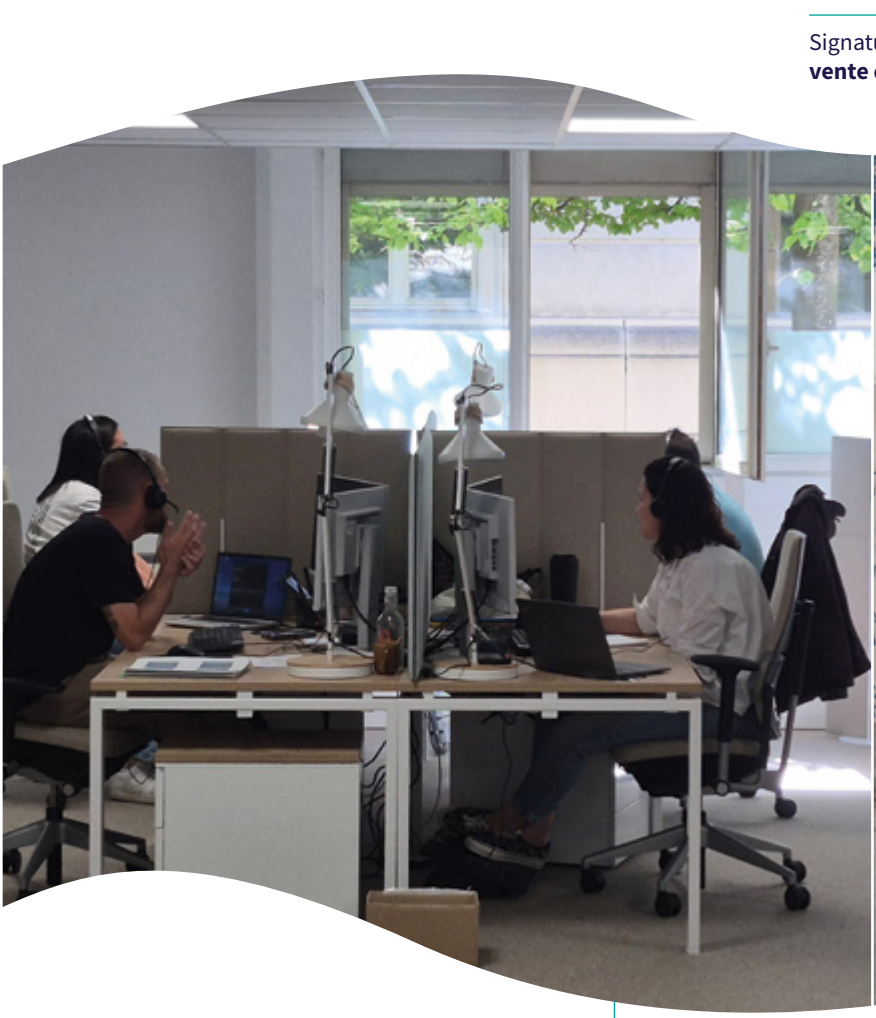



Réalisation du premier bilan carbone de référence R3M sur données 2024.

Lancement du centre d'appels internalisé de la Régie dans nos nouveaux locaux.

Réalisation de la Fresque devant Arago, projet artistique réalisé en partenariat avec la ville de Montpellier.

01 LA RÉGIE DES EAUX, **UNE GESTION ADAPTÉE** AU TERRITOIRE

UN MODE DE GESTION 100 % PUBLIQUE

Parce que l'eau est un enjeu de société et une question centrale pour notre avenir et celui des générations futures, la Régie des eaux met en œuvre la politique de l'eau dans le respect des valeurs du Service Public, détaché de tout objectif de profit financier. Ses missions sont de sécuriser l'approvisionnement en eau et protéger la ressource sur notre territoire. Porteuse d'une vision à long terme, la Régie est garante des principes de performance : chaque euro de la facture d'eau est réinvesti dans la qualité du service et la performance de l'exploitation.

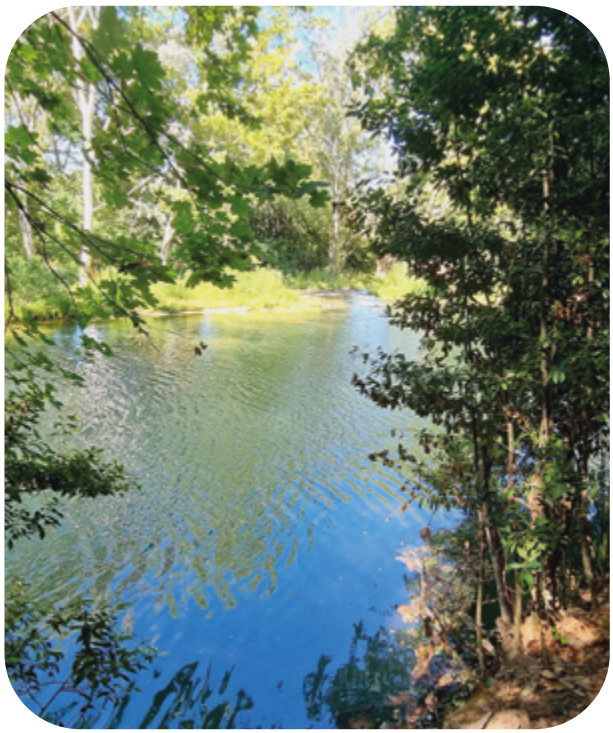

ACTEUR PUBLIC DU TERRITOIRE

Depuis le 1er janvier 2016, la Régie des eaux assure le captage, le traitement de l'eau potable, son acheminement et sa distribution. Elle gère l'exploitation du réseau et du patrimoine d'eau potable sur 14 communes, représentant plus de 80 % de la population métropolitaine. Depuis le 1er janvier 2023, le service de l'assainissement est également assuré par la Régie des eaux pour les 31 communes du territoire métropolitain. Elle collecte et traite les eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel en le préservant de toute dégradation.

Elle gère également le réseau d'eau brute.

Ainsi la Régie assure le pilotage du petit cycle de l'eau, ce qui lui permet d'accompagner le développement des projets du territoire, de pérenniser la gestion du patrimoine en pilotant les mises à jour des schémas directeurs et de mettre en œuvre les politiques publiques structurantes pour préserver la ressource.

Notre organisation :
Les directions et les équipes

- **DEX - Direction de l'Exploitation** — Lionel VILLA
- **Direction Déléguée aux opérations** — Laurence BURGAUD
- **DUPE - Direction de l'Urbanisme, de la Prospective et de l'Environnement** — Arnaud VESTIER
- **DPAT - Direction du Patrimoine** — Mylène BÉGOS
- **Direction Générale** — Grégory VALLÉE
- **DRH - Direction des Ressources Humaines** — Laure COUSSY
- **DNET - Direction du Numérique et de l'Environnement au Travail** — Alain GANEM
- **DMAJ - Direction des Marchés et des Affaires Juridiques** — Sélène ROMIGUIÈRES
- **DFU - Direction des Finances et des Usagers** — Stéphane MOULINAS
- **Agence comptable** — Vincent AIRAUD

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

24 membres ayant tous voix délibérative composent le Conseil d'Administration.

C'est le Conseil d'Administration qui délibère sur toutes les questions relatives aux grandes orientations et au fonctionnement de la Régie : budget, marchés publics, travaux, ressources humaines… Il suit la bonne exécution du service de l'eau potable, de l'assainissement et de l'eau brute.

Le Conseil d'administration est composé d'élus de la Métropole, de représentants d'associations de défense des consommateurs et de l'environnement, d'experts et d'élus du personnel.



6 Réunions du Conseil d'administration en 2025

6 Réunions de la Commission d'appel d'offres en 2025

110 délibérations soumises au vote

64 marchés ont été notifiés en 2025 (7 marchés de travaux, 30 marchés de fournitures et services et 27 prestations intellectuelles). Les services acheteurs se sont engagés dans une démarche d'achats responsables afin de valoriser les clauses environnementales et sociales dans nos achats.

Conseil d'administration élu en mai 2026

Les élus de Montpellier Méditerranée Métropole :

- Manu REYNAUD, *Adjoint au Maire de Montpellier, Président de la Régie des eaux*
- Céline PINTARD, *Adjointe au Maire du Crès, Vice-Présidente de la Régie des eaux*
- Christophe BAYLE, *Maire de Sussargues*
- Florence BRAU, *Maire de Prades-le-Lez, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole en charge de la gestion éco- solidaire de l'eau*
- Renaud CALVA, *Maire de Jacou*
- Gilles CUSIN, *Maire de Murviel-lès-Montpellier*
- Michaël DELAFOSSE, *Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole*
- Serge GROS, *Maire de Juvignac*
- Frédéric GUEYDAN, *Maire de Montferrier-sur-Lez*
- Pascal HEYMES, *Maire de Grabels*
- Catherine ITIER, *Conseillère municipale de Vendargues*
- Virginie MARTOS FERRARA, *Co-maire de Villeneuve-lès-Maguelone*
- Bernard MODOT, *Adjoint au Maire de Lattes*
- Yvan NOSBE, *Adjoint au Maire de Montpellier*
- Joël RAYMOND, *Maire de Montaud*
- Jean-Pierre RICO, *Maire de Pérols*

Les membres issus d'associations :

- Thierry RUF *(Belvédères du Lez) - Vice-Président de la Régie des eaux*

Dominique COCHET *(Que choisir ensemble)*
Jean-Jacques MAYNARD *(Mosson Coulée Verte)*
Thierry USO *(Eau secours 34)*

Les personnalités qualifiées :

- Christian DUPRAZ
- Marielle MONTGINOUL

Les représentants du personnel :

- Jérémy CALMEL
- Bastien SOLA

Les Principaux marchés / accords-cadres :

- Marché de collecte et traitement des eaux usées des secteurs Est et Ouest, à SUEZ EAU France, pour un montant de **31,8 M€ HT sur 7 ans**.
- Marché de contrôle de conformité des installations privatives d'assainissement à VEOLIA EAU CGE, pour un montant de **11,8 M€ HT sur 4 ans**.
- Notification des accords-cadres sur les travaux de renouvellement, de maintenance et de contrôle sur les ouvrages de défense extérieure contre l'incendie, pour un montant de **6,14 M€ HT sur 4 ans**.
- Notification des accords-cadres de maîtrise d'œuvre pour la définition et la réalisation de réseaux et d'ouvrages d'assainissement des eaux usées, d'eau potable, d'eau brute et de défense incendie, pour un montant maximum de **5,36 M€ HT (5 lots confondus) sur 4 ans**.
- Marché de construction de la station de traitement des eaux usées de la commune de Montaud, à SOGEA SUD HYDRAULIQUE (lot 1) et SOURCES (lot 2), d'un montant de **3,4 M€ HT**.
- Marché d'aménagement de cinq stations d'épuration dans le cadre du projet de REUT LIFE REWA pour un montant de **1,6 M€ HT**.
- Marché de déploiement de têtes émettrices sur les compteurs d'eau dans le cadre du projet de télérelève pour un montant de **626 K€ HT**.
- Marché relatif au Schéma directeur Assainissement de Montpellier Méditerranée Métropole d'un montant total d'environ **1,5 M€ HT**.

02

LE PRIX DE L'EAU

3,48 € TTC/m³ pour une consommation annuelle de 120 m³ en compteur individuel

1,60 € TTC/m³
Eau potable

1,88 € TTC/m³
Assainissement

Quel est le prix de l'eau à la Régie des eaux ? Comment lire une facture ? Comment fonctionne la tarification éco-solidaire ?

En gestion publique 1 euro collecté c'est 1 euro pour l'eau. Ce que paie l'abonné sur sa facture, ce sont les services - le prélèvement de l'eau brute dans les milieux, le traitement pour la rendre potable, la distribution à domicile, l'épuration après usage, etc. – tout cela a un coût, facturé à l'usager.

Depuis 2023, la Métropole et la Régie des eaux ont décidé de passer à la tarification éco-solidaire pour le service d'eau potable. Celle-ci repose sur les principes : inciter à la sobriété, assurer un minimum vital pour tous et garantir la solidarité par des dispositifs spécifiques.

ABONNÉS DOMESTIQUES

La Régie des eaux a mis en place 2 catégories de tarif pour les abonnés domestiques.

- **Les habitants avec un compteur collectif paient un tarif fixe de 1,19€ HT/ m³ d'eau potable** auquel s'ajoute le prix de l'abonnement du compteur variable selon son diamètre.
- **Les habitants avec un compteur individuel de la Régie paient un tarif progressif et incitatif pour le prix de l'eau qui varie de 0 pour les 15 premiers m³ à 2,76 € HT le m³ d'eau potable pour une consommation au-delà de 240 m³** auquel s'ajoute le prix de l'abonnement annuel du compteur individuel de 18 €/an.

ABONNÉS NON DOMESTIQUES

Concernant ces « usages non domestiques » (entreprises, collectivités, hôpitaux, etc.) les tarifs sont répartis en 3 tranches : 1,04 € HT jusqu'à 120 m³, 1,14 € HT de 121 à 1 200 m³ et 1,20 € HT pour une consommation annuelle supérieure à 1 200 m³).

La Régie, avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) accompagne les hôpitaux, les collectivités, les écoles, pour identifier les surconsommations et offrir des conseils pour économiser l'eau.

À la Régie, l'eau est moins chère que la moyenne nationale : selon les données de l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, le prix moyen de la facture d'eau en France pour une consommation de 120 m³ annuelle est de 4,89 € TTC/m³ selon les dernières données de référence.

INDIVIDUEL
33 % DES HABITANTS

Décomposition du prix de l'eau

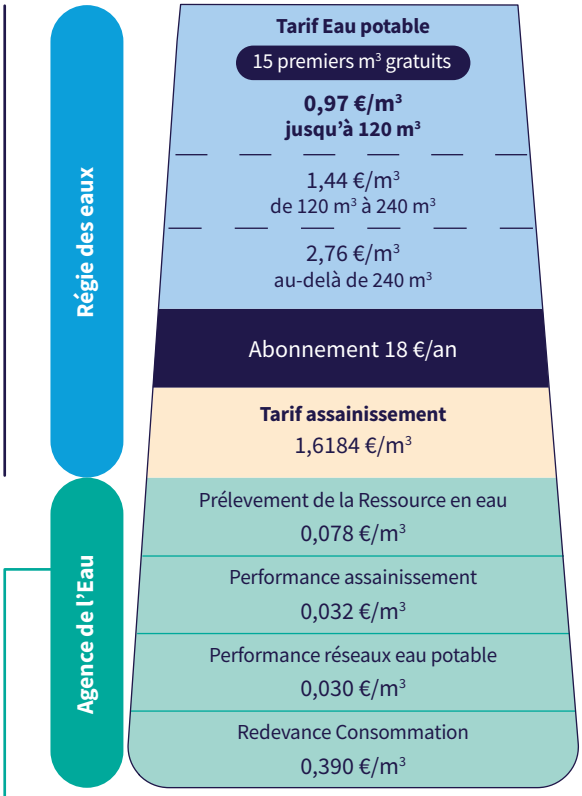

LES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU

Les redevances des Agences de l'eau sont une composante du prix de l'eau qui leur permet de soutenir le financement d'actions en faveur de l'amélioration de la gestion quantitative et qualitative de l'eau et la restauration des milieux aquatiques. Depuis le 01/01/2025, les redevances pour modernisation des réseaux de collecte et pour pollution domestique disparaissent. Trois nouvelles redevances entrent en vigueur :

- la redevance sur la consommation, dont les abonnés aux réseaux d'eau potable sont redevables ;
- la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable, dont les collectivités compétentes en distribution de l'eau potable sont redevables;
- la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif, dont les collectivités compétentes en épuration des eaux usées sont redevables.

3,83 € TTC/m³ pour une consommation annuelle de 120 m³ en compteur collectif

1,95 € TTC/m³
Eau potable

1,88 € TTC/m³
Assainissement

COLLECTIF
67 % DES HABITANTS

Tarif Eau potable
+1,19 €/m³

Abonnement en fonction du diamètre du compteur

Tarif assainissement
1,6184 €/m³

Prélevement de la Ressource en eau
0,078 €/m³

Performance assainissement
0,032 €/m³

Performance réseaux eau potable
0,030 €/m³

Redevance Consommation
0,390 €/m³

Régie des eaux

Agence de l'Eau



En plus des fontaines et bars à eau installés lors des évènements sportifs et culturels sur l'Espace Public (FISE, CONCERTS, Comédie du Livre, etc.) la Régie des eaux a installé des fontaines à boire à la demande de plusieurs communes pour permettre de rendre l'eau encore plus accessible et de remplir sa gourde gratuitement.

GARANTIR L'ACCÈS A L'EAU

La facture d'eau peut représenter une charge importante. La Régie des eaux a mis en œuvre plusieurs dispositifs pour garantir l'accès à l'eau. L'allocation eau a été versée pour la première fois en 2025 par la Régie des eaux.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT : 78 756 €

La Régie adhère au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) qui aide, si vous êtes en situation de précarité, à régler certaines factures ou impayés liés à la vie quotidienne dans votre logement, comme l'eau. En 2025, 262 demandes ont été déposées et 154 ont été acceptées pour un montant pour la Régie de 78 756,63 €.

LA LOI WARSMANN : 448 942 €

En cas de surconsommation d'eau, sous certaines conditions précises, la loi Warsmann offre des solutions pour vous aider à réduire les factures d'eau. Sur les 1 185 dossiers déposés en 2025, 529 ont été acceptés. Les refus sont liés à des impossibilités d'appliquer le dispositif du fait des délais dépassés ou encore d'absence de facture de plombiers.

Dispositif loi Warsmann : 529 dossiers acceptés pour un montant annulé de 448 942,67 €.

L'ALLOCATION EAU : 500 000 €
pour les foyers les plus modestes

L'allocation eau a été instaurée, suite à la décision de Montpellier Méditerranée Métropole de mettre en place un dispositif de solidarité pour les foyers les plus démunis. La Régie a alors conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault, pour la mise en œuvre effective de ce dispositif d'aide versée directement aux foyers, sous conditions de ressource, afin de les aider à payer leurs factures d'eau.

La politique sociale de l'eau en partenariat avec la CAF : Le calcul de cette aide tient compte des revenus et de la composition familiale à partir des données de la CAF.

Le montant moyen de l'aide est de 21 € avec un minimum de 10 €. Pour en bénéficier il faut être allocataire de la CAF. L'aide est personnalisée à la situation de chaque foyer pour contenir la facture d'eau à 3 % de leur revenu disponible.

Le versement à chaque bénéficiaire est réalisé par la Régie. Cette année, ce sont plus de 20 000 foyers qui ont reçu un virement automatique.

500 000 €

20 000
foyers concernés

21 €
aide moyenne

03 LES FINANCES



BUDGET EAU POTABLE

50,4 M€ de recettes
dont 12,9 M€ Agence de l'eau

La vente d'eau aux abonnés **pour 29,7 M€** constitue près de 80 % des recettes réelles, hors redevances collectées pour l'Agence de l'eau. Par rapport à 2024, les recettes de vente d'eau augmentent de 4,7 %, en relation avec la hausse de la consommation facturée de 2,9 %, après une baisse constatée de cette consommation entre 2022 et 2024 de 5,1 %.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

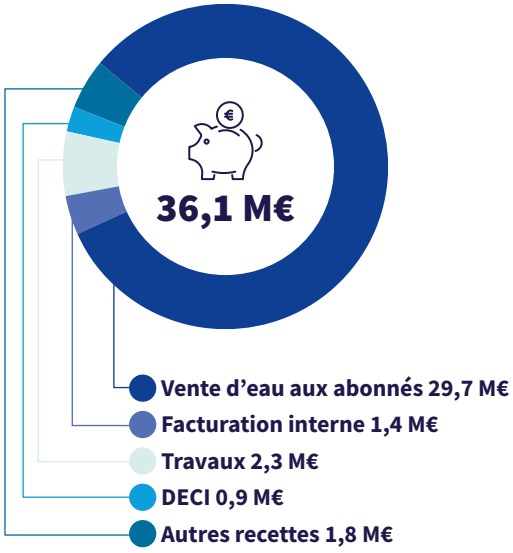

Outre la vente d'eau, les recettes se décomposent entre les travaux (2,3 M€), la facturation interne (1,4 M€), Défense Incendie (DECI) pour 0,9 M€ et les « autres recettes » qui comprennent principalement les ventes d'eau en gros (477 k€) et les redevances d'occupation pour les antennes téléphoniques (400 k€).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 43,3 M€

43,3 M€ qui se décomposent : 24,2 M€ de dépenses de fonctionnement ; 12,2 M€ Agence de l'eau et 6,9 M€ d'opérations d'ordre

Les 24,2 M€ de dépenses de fonctionnement concernent principalement :

- Les dépenses de personnels (8,4 M€) correspondant à 145 ETP inscrits au tableau des effectifs à la fin 2025 ;
- Les achats d'eau pour un montant de 3,6 M€ notamment pour l'achat d'eau brute à BRL pour les usines Valédeau et Arago mais également d'achat d'eau potable par le SMGC (St Brès et Sussargues) le SBL (Murviel-lès-Montpellier) et le POA (Lattes et Pérols) ;
- Les dépenses liées à la convention DECI ;
- Et le versement « eau solidaire » -pour la première fois - à destination des foyers les plus modestes pour un montant de 495 k€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 24,1 M€

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 24 080 k€ sont essentiellement composées :

- De la réalisation du Plan Pluriannuel Investissement (22 M€), dont 10,8 M€ pour le renouvellement des réseaux et 7,3 M€ d'autres renouvellements et opérations individualisés ;
- Du remboursement des emprunts (2,1 M€).

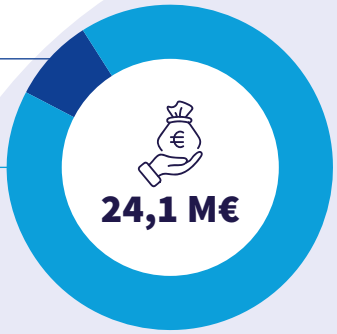

Le taux d'exécution du Programme Pluriannuel d'Investissement pour 2025 s'élève à 95 %



BUDGET ASSAINISSEMENT

61,1 M€ de recettes

dont 0,2 M€ de redevances à l'agence de l'eau.

La redevance d'assainissement collectif (49,9 M€) constitue près de 86 % des recettes réelles, hors redevances collectées pour l'Agence de l'eau. Elle est collectée soit directement par la Régie, sur les 14 communes pour lesquelles elle assure la gestion de la compétence « eau potable », soit reversée par les délégataires des deux syndicats d'eau potable (SMGC, SBL) sur les 17 autres communes de la Métropole.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

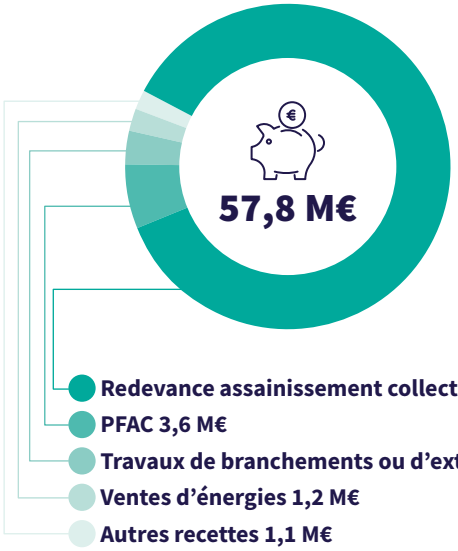

Outre la redevance assainissement pour 49,9 M€, les autres recettes sont principalement constituées de la PFAC pour 3,6 M€ et les montants liés aux travaux de branchement ou d'extension pour 2 M€. Les « autres recettes » comprennent principalement les conventions de raccordement à MAERA pour le CCGPSL (Assas et Teyran) et pour le Pays de l'Or Agglomération (Mauguio, Palavas-les-Flots et St-Aunès).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 35,6 M€

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement, hors Agence de l'eau, s'élève à près de 96 %. Elles sont composées :

- Du marché de prestation pour l'exploitation de MAERA et des marchés de collecte et traitement vers MAERA et les secteurs Est/Ouest pour un total de 20,4 M€ ;
- Des dépenses de personnel pour 4,85 M€ qui correspondent à 84 ETP inscrits au tableau des effectifs à fin 2025 ;
- Des dépenses d'achats d'eau pour 2,2 M€ concerne l'achat à BRL pour le soutien d'étiage du Lez ;
- Des intérêts liés aux emprunts souscrits pour le financement de l'investissement à hauteur de 4,6 M€ ;
- D'autres dépenses diverses pour un montant de 3,55 M€.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 56,4 M€ sont essentiellement composées de :

48 M€ de réalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement dont :

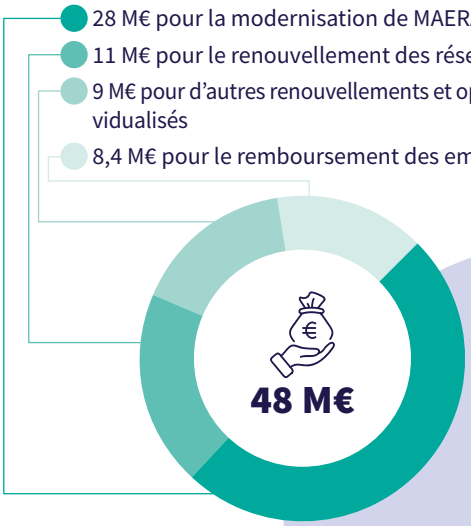

La modernisation de MAERA est entièrement financée par emprunts :
85 M€ de la Banque des Territoires et 80 M€ de la Banque Européenne d'Investissement.

04 À L'ÉCOUTE DES ABONNÉS ET DES USAGERS

ENQUÊTE DE SATISFACTION

La Régie poursuit son action pour un service public toujours plus proche et transparent. L'enquête de satisfaction nous permet de mieux connaître les attentes des usagers et de répondre notamment aux questions liées au prix ou à la qualité de l'eau. Améliorer le service rendu aux usagers passe ainsi par la mise en place d'indicateurs et de dispositifs de diagnostics.

La Régie observe un taux de satisfaction qui demeure très élevé à 93 %, confirmant le fort niveau de satisfaction des usagers. **Pour information le taux de satisfaction national pour les services d'eau et d'assainissement est à 86 % (source Centre d'Information sur l'Eau).**

L'enquête permet de détailler les points forts du service :

- La continuité de l'alimentation en eau est le critère avec le taux de satisfaction le plus élevé (99 %) alors que la qualité de l'eau distribuée est l'aspect qui est le plus critiqué (18 % des personnes interrogées se déclarent insatisfaites – les personnes insatisfaites évoquent principalement des facteurs sensoriels (goût, odeur, turbidité) ainsi que des aspects liés au confort d'usage (pression, dépôts de tartre).
- La satisfaction liée aux informations reçues de la Régie des eaux par courrier ou e-mail connaît une progression de 12 points par rapport à l'enquête de 2024.

QUALITÉ D'ÉCHANGE AVEC LES USAGERS

Dans le cadre de ses missions la Régie des eaux accueille, à l'agence usagers, les abonnés et les usagers des services eau potable, assainissement et eau brute pour les accompagner dans leurs démarches. Parmi les engagements de la Régie la priorité donnée aux usagers se concrétise par la réalisation des objectifs fixés par la Métropole :

- Intervention en cas d'urgence 24h/24 - 7j/7, sous 2h : 100 %
- Respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (1 jour) : 99,62 %
- Délai de traitement en jour ouvrable des demandes écrites (e-mail ou courrier) : le délai moyen de réponse (par courriers et e-mails) en 2025 est de 3,5 jours.

93 % des abonnés se déclarent satisfaits des services de la Régie

EAU POTABLE

428 397 habitants desservis

86 093 abonnés

14 communes desservies

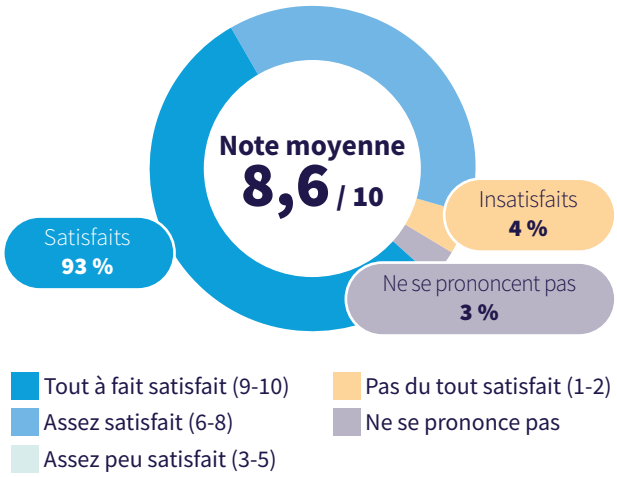

ASSAINISSEMENT

506 302 habitants desservis

126 245 abonnés

31 communes desservies

15 décembre 2025

INTERNALISATION DU CENTRE D'APPEL

La Régie a franchi une étape importante, en décembre 2025, avec l'internalisation du centre d'appel ce qui traduit une volonté forte de renforcer la qualité du service public de proximité proposé aux usagers. En effet, le téléphone représente l'un des aspects les plus importants de la relation avec les usagers et les abonnés. Ce nouveau mode d'organisation permet :

- d'améliorer la qualité de la relation avec les usagers ;
- de répondre aux questions, résoudre les problèmes et fournir des informations ;
- d'assurer une meilleure maîtrise des échanges ;
- de valoriser le professionnalisme des agents du centre d'appel ;
- de faciliter la transmission d'informations au sein de la Régie.

Le centre d'appel de la Régie est opérationnel depuis le 15 décembre 2025.

L'équipe, composée de 7 personnes dont 1 coordinateur, s'attache à répondre dans les meilleurs délais aux demandes, fonction qui nécessite professionnalisme et écoute.



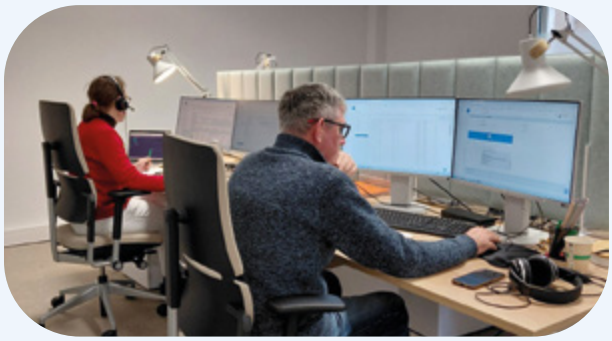

Accueil téléphonique

0 969 323 423 (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
pour les demandes courantes et **24h/24 et 7j/7** pour les urgences

Agence usagers

1030 Avenue Jean Mermoz - 34 000 MONTPELLIER
Du lundi au vendredi de 8h à 17h



Agence en ligne

www.regiedeseaux.montpellier3m.fr



L'agence en ligne de la Régie des eau 3M permet de payer ses factures, de suivre sa consommation d'eau et d'effectuer ses démarches d'abonnement ou de contrôle d'assainissement 24h/24.

LA TÉLÉRELÈVE

88 321 **compteurs**

39 021 **compteurs équipés ou renouvelés** dans le cadre du déploiement de la télérelève

6,2 ans
Age moyen du parc des compteurs

LES COMPTEURS

La télérelève est en cours de déploiement

Le déploiement de la télérelève pour ses 87 000 abonnés commencé en 2024, sera finalisé d'ici fin 2027. En 2025, ce sont les abonnés des communes de Juvignac, de Murviel-lès-Montpellier, Prades-le-Lez, Pérols et certains quartiers de Montpellier qui étaient concernés.

Le déploiement de la télérelève vise à améliorer le service aux usagers. Chaque facture correspond aux volumes réellement consommés. Ce dispositif permet de suivre régulièrement les volumes consommés et le bon fonctionnement des installations. Il permet de détecter les fuites plus rapidement, d'alerter plus rapidement les abonnés en cas de consommation anormale et le relevé du compteur à distance permet de garantir la bonne mesure de la consommation d'eau.

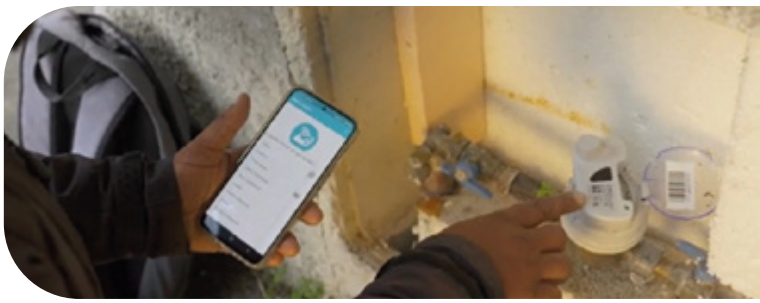

CARTE DE DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE

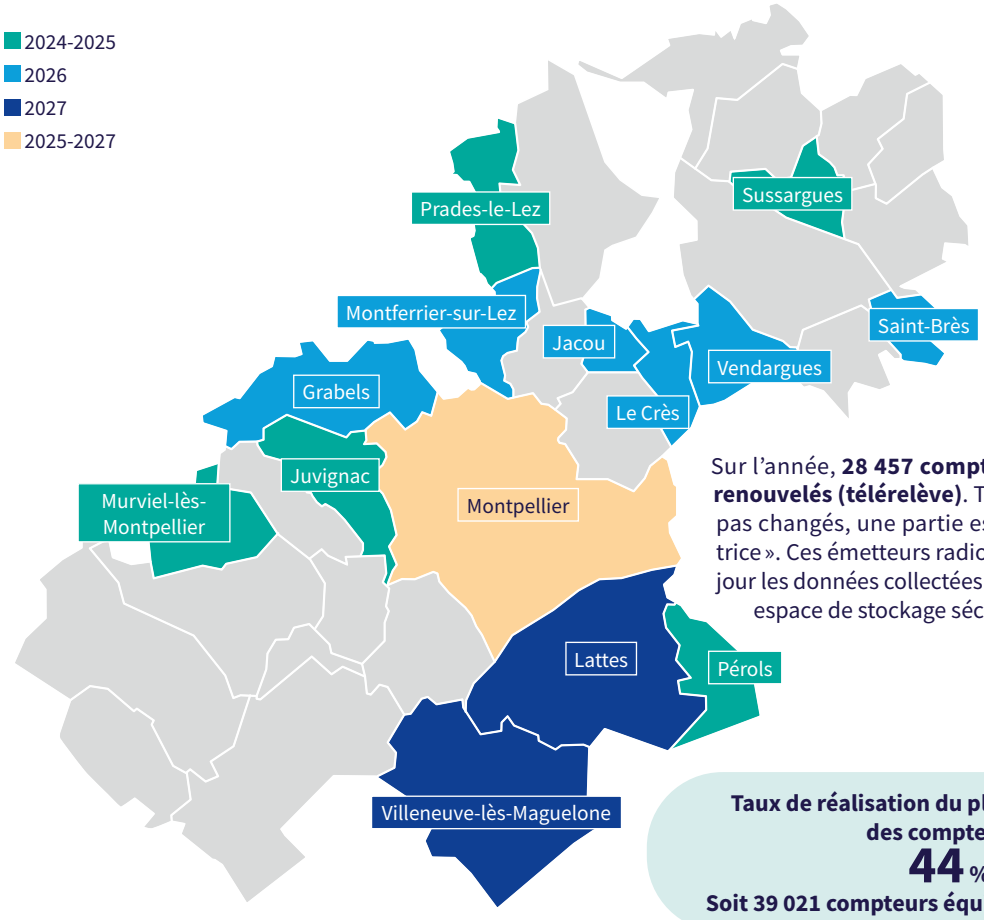

Sur l'année, **28 457 compteurs ont été équipés ou renouvelés (télérelève)**. Tous les compteurs ne sont pas changés, une partie est équipée de « tête émettrice ». Ces émetteurs radio transmettent une fois par jour les données collectées (index, alarme, etc.) sur un espace de stockage sécurisé.

Taux de réalisation du plan d'équipement des compteurs :
44 %
Soit 39 021 compteurs équipés de la télérelève

05

LES ANIMATIONS ET LA SENSIBILISATION **POUR TOUS LES PUBLICS**

20
visites de la station de pompage Jacques AVIAS et de la résurgence du Lez

22
visites de la station de clarification François ARAGO

6
visites de la station de production d'eau potable VALEDEAU

3 visites de la station d'épuration MAERA

5 visites des stations d'épuration de Baillargues et Fabrègues

1 journée visite Unité Mobile de Réutilisation des eaux usées traitées

Face au changement climatique, la sensibilisation vise à faire comprendre les enjeux et les bénéfices à préserver l'eau ressource précieuse, mais aussi à consommer de manière responsable et durable. La Régie des eaux s'engage activement dans la sensibilisation à travers diverses actions pédagogiques. Elle encourage l'adoption d'écogestes, accompagne l'évolution des comportements et rassure sur la qualité de l'eau distribuée.

VISITES DES INSTALLATIONS DE LA RÉGIE EN 2025

Dans le cadre de sa démarche de sensibilisation aux enjeux de préservation de la ressource, la Régie a mis en œuvre des parcours de visites de ses unités d'eau potable et certaines de ses stations d'épuration des eaux usées. En 2025, 57 visites ont été organisées pour des étudiants des formations des métiers de l'eau, des professionnels et des scolaires.

Découvrir le fonctionnement des installations de production d'eau potable permet de mieux comprendre le processus qui transforme l'eau captée en eau potable, prête à être distribuée. Découvrir les stations d'épuration c'est comprendre leur rôle essentiel dans le traitement des eaux usées avant leur rejet dans le milieu naturel (cours d'eau, mer).



Visite scolaire de la station François Arago.

ANIMATION EN MILIEU SCOLAIRE ET AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

8 animations scolaires

1 stand dans une Maison pour tous

1 intervention à la Médiathèque de Jacou

En complément de ces visites, des interventions en classe sont organisées pour comprendre d'où vient l'eau, quelle quantité d'eau est disponible et comment la protéger. À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars, la Régie est intervenue à l'école primaire Ludwig Van Beethoven de Montpellier.

La Régie a également été à la rencontre des membres du Conseil des Enfants et des Jeunes (CEJ) de la Ville de Jacou pour présenter le petit et grand cycle de l'eau. Des films pédagogiques ainsi que différents supports viennent agrémenter ces interventions. Les vidéos sont mises à disposition sur la chaîne YouTube dédiée.

De plus, le service Pédagogie et Communication organise des animations à la demande des collectivités ou des associations contribuant ainsi à favoriser une gestion durable de l'eau. La Régie a tenu un stand à la Maison pour tous Rosa Lee Parks à Montpellier lors de la 4e journée nationale « Tous résilients face aux risques » organisée par Montpellier Méditerranée Métropole.

En 2026, une page sur le site internet sera créée afin de permettre aux enseignants de prendre directement contact avec la Régie pour des visites et des interventions en milieu scolaire.

PROMOUVOIR L'EAU DU ROBINET

Chaque année, la Régie participe à plusieurs festivals tels qu'Agropol'EAT, le premier dimanche de juillet ou encore à l'Antigone des associations à Montpellier. Autant d'évènements où elle informe le public sur les bonnes pratiques liées à l'eau, propose des quiz interactifs et promeut une consommation responsable.





Des ateliers pour sensibiliser le jeune public à la préservation de la ressource en eau et à la connaissance du parcours de l'eau ; des quiz pour tester leurs connaissances des gestes à adopter pour en prendre soin.

DROP ODYSSÉE, UN SERIOUS GAME LUDIQUE

La Régie des eaux a participé à l'élaboration, au financement et au lancement du jeu Drop Odyssey en partenariat avec l'Université de Montpellier, le Centre International UNESCO et Polytech. Avec Drop Odyssey le joueur suit une goutte d'eau appelée Lezia, rappelant le Lez, tout au long du petit cycle de l'eau… Il s'agit d'éviter les polluants, de classer des déchets, de filtrer l'eau, de comprendre le rôle des membranes ou d'identifier les polluants éternels.

« L'enjeu était d'intégrer des contenus scientifiques denses et complexes, sans perdre en précision et en restant accessible », explique la conceptrice du jeu, Julie Mendret, chercheuse et Maître de recherches Génie des Procédés Membranaires de l'IEM, spécialiste du traitement des eaux usées.

Il est disponible gratuitement sur Android et iOS !

Le parcours d'une goutte



Pars à l'aventure avec Lézia, une goutte exploratrice qui te guidera à travers les différentes étapes du traitement de l'eau.



Un immense merci à l'artiste @arkane.artist Arnaud de Jesus Gonçalves, pour sa créativité et son talent, à la galerie Nicolas Xavier, au service Grand Cœur de Montpellier, Ville, Métropole et CCAS.

UN PROJET ARTISTIQUE PREND VIE SUR LES MURS DE LA RÉGIE !

Quand le mur de la station de traitement de l'eau François-Arago devient une œuvre d'art et un support à la sensibilisation. La fresque transforme le mur en un véritable paysage vivant, mêlant nature, mouvement et regard, tout en valorisant le patrimoine historique et la richesse de notre environnement.

Cette fresque monumentale réalisée sur l'un des murs extérieurs de l'usine Arago est destinée à sensibiliser à la biodiversité du Lez et du bois de Montmaur de manière originale et innovante, tout en assurant la promotion de cet art mural.

06

LES **RESSOURCES**

34,3 millions de m³ prélevés à la source du Lez

4,7 millions de m³ ont été restitués au Lez au niveau de la source

La principale ressource exploitée par la Régie est la source du Lez qui assure l'alimentation en eau potable des trois-quarts des habitants de la Métropole. Quelques captages locaux sont également utilisés sur les communes de Grabels (Pradas et Château), Saint-Brès (Olivettes), et Villeneuve-lès-Maguelone (le Flès).

En 2025, **le volume total capté a été de 34,7 millions de m³**, dont 98,9 % à la source du Lez, et 1,1 % dans les forages locaux.



LE CAPTAGE DE LA SOURCE DU LEZ

Le volume annuel total capté à la source du Lez a été en 2025 de 34,3 millions de m³, dont 4,7 millions ont été restitués au Lez au niveau de la source. Le volume traité sur l'usine de potabilisation François Arago est en légère hausse par rapport aux années précédentes, et au-dessus de la moyenne des 6 dernières années, et il en est de même pour le volume restitué au Lez, en hausse mais inférieur à la moyenne des 6 dernières années.

Évolution du volume annuel prélevé à la Source du Lez depuis 2020 (millions de m³)

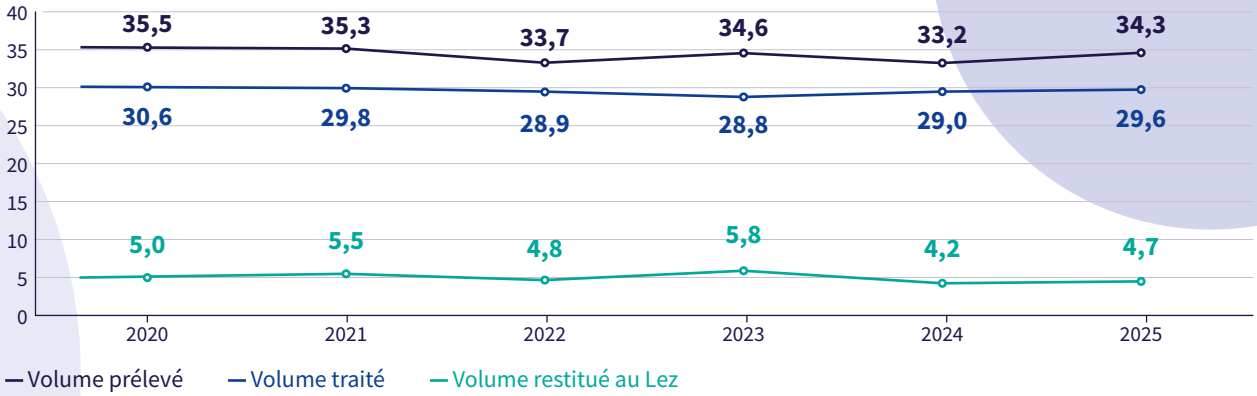

LES CAPTAGES LOCAUX (HORS SOURCE DU LEZ)

Volumes prélevés dans les forages locaux (milliers de m³)

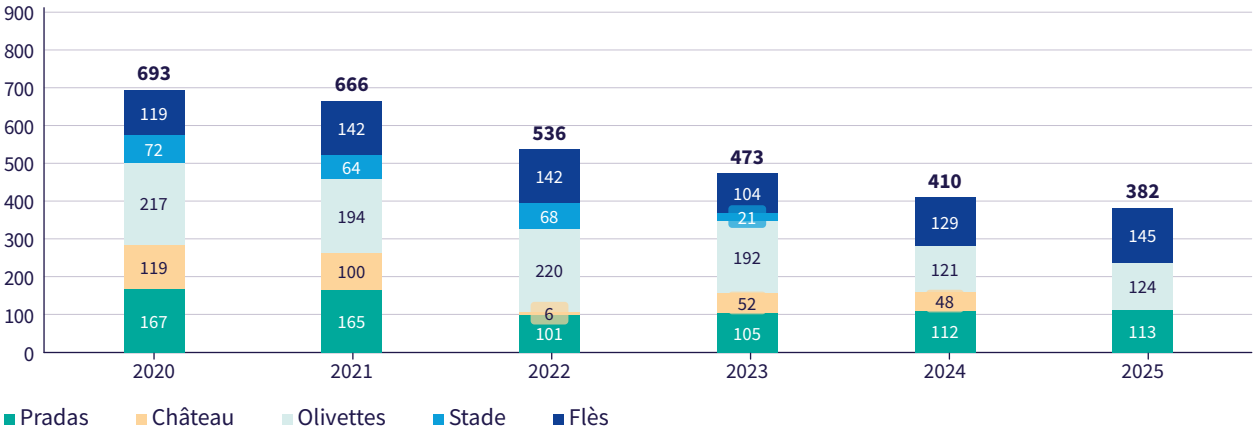

Le **volume annuel total prélevé au niveau des forages locaux exploités en 2025 a été de 382 000 m³**, soit une baisse de 7 % (410 000 m³ en 2024) par rapport à l'année précédente et 60 % de moins que la moyenne des 5 dernières années (611 000 m³). La tendance à la baisse du prélèvement global dans les forages locaux se poursuit donc (-54 % entre 2016 et 2025), en particulier à Grabels (30 % par rapport à 2024, à la suite de l'arrêt de Château pour cause de turbidité excessive), et malgré une hausse de 13 % à Villeneuve-lès-Maguelone et 3 % à Saint-Brès (par rapport à 2024).



SOURCE DU LEZ ET CAPTAGES LOCAUX

Les volumes totaux prélevés à la source du Lez et aux captages sur l'année 2025 ont été de 34,7 millions de m³, un volume globalement en hausse par rapport à l'année 2024 (33 619 939 m³) mais inférieurs aux volumes de l'année 2023 (35 093 168 m³). Cette variation peut s'expliquer principalement par les causes suivantes :

- Par une hausse de la restitution au Lez en raison d'une plus faible pluviométrie en 2025 par rapport à 2024 (4 682 316 m³ restitués en 2025 contre 4 243 220 m³ en 2024).
- Par l'augmentation des consommations observées sur le périmètre de la Régie.
- Par l'arrêt des volumes achetés à BRL au niveau de la station du Crès à la suite de l'arrêt de cette station le 01/01/2025.

LE SUIVI HYDROLOGIQUE DU LEZ

La pluviométrie cumulée sur l'ensemble de l'année a été de 1 442 mm sur le bassin d'alimentation de la source du Lez. Les volumes enregistrés en 2025 sont largement supérieurs aux années de références. Grâce à cette très bonne pluviométrie, la source a débordé de manière naturelle pendant 130 jours.

Débit réservé

L'Arrêté Préfectoral de 2018 fixe le **débit réservé à 230 l/s** en l'absence de débordement naturel. Toutefois, pendant une phase transitoire prévue pour prendre fin à la mise en service de la nouvelle usine d'eau potable de Valédeau, un débit réduit à 180 l/s était autorisé dans certaines conditions. La mise en service opérationnelle de l'usine de Valédeau étant effective **depuis le 18 juin 2025, le débit restitué est donc fixé à 230 l/s quel que soit le niveau piézométrique du karst du Lez**.

Une réflexion a été menée en 2025, afin de redéfinir le réseau de piézomètres mis en place dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la source du Lez et dont les données servent à établir le suivi. Il a été décidé de resserrer ce réseau à 13 points (au lieu de 19) et de rééquiper l'ensemble de ces points avec des sondes neuves.

LA RÉGIE DES EAUX DISPOSE DE 2 STATIONS DE POTABILISATION :

La station François Arago

Arago dispose d'une capacité de traitement de **1 840 l/s**, soit **6 650 m³/h**.

Fonctionnement d'Arago :

- En filtration simple (sans décanteur) sur l'eau du Lez
  365 jours
- En station complète (avec décanteur) sur l'eau du Lez
  0 jour
- En mode mixte (avec décanteur sur BRL)
  0 jour
- Par ailleurs, la file BRL a été mise en route à 2 reprises en prévision d'un éventuel besoin d'appoint : pendant 21 jours en août et pendant 23 jours en octobre, mais finalement l'import BRL n'a pas été nécessaire grâce à la mise en service de l'usine de Valédeau.





La station Valédeau

La station permet de sécuriser l'approvisionnement du territoire.

Valédeau dispose d'une capacité de production d'eau de **750 l/s** soit **2 700 m³/h**.

1 936 540 m³

d'eau ont été mis en distribution pour l'année 2025

La mise en service de la nouvelle usine permet de réduire la sollicitation de la source du Lez, qui reste cependant très largement la source principale d'approvisionnement de la Régie des eaux.

2 963 780 m³ d'eau achetée en 2025 pour alimenter certaines communes

RESSOURCES EXTÉRIEURES

La Régie des eaux importe de l'eau potable pour alimenter plusieurs communes pour un volume total de **2 963 780 m³** auquel s'ajoutent **2 516 131 m³** d'eau brute, à potabiliser, achetés à BRL pour les stations Arago (14 740 m³) et 2 501 391 m³ pour Valédeau.

La Régie a acheté de l'eau potable pour alimenter :

- **Sussargues**, la Régie a signé une convention avec le Syndicat Mixte Garrigue Campagne (SMGC) afin d'alimenter la commune avec l'eau superficielle du Rhône ou l'eau souterraine du captage de Fontbonne. Volume en 2025 : 225 182 m³.
- **Les villes de Lattes et Pérols**, l'achat d'eau (eau du bas-Rhône traitée) s'effectue via une convention avec le Pays de l'Or Agglomération qui gère l'usine de potabilisation de Vauguières.
- **Murviel-lès-Montpellier** la commune n'ayant pas de ressource, l'eau est acheminée depuis la Station de production André FILLOL gérée par le Syndicat du Bas Languedoc
- **La commune de Saint-Brès**, la Régie a signé une convention d'achat d'eau au SMGC à la suite de la réalisation des travaux d'interconnexion du réseau pour satisfaire aux besoins de la commune.
- **Le réseau du Crès**, une partie de l'eau distribuée est fournie par convention par une station de traitement de BRL. Cette convention s'est terminée le 31/12/2024 d'où les 2 m³ qui sont utilisés pour l'entretien du réseau.



Eau potable achetée	Volume en m³
EAU POTABLE SBL - Murviel-lès-Montpellier	146 750
EAU POTABLE POA - Lattes	1 480 150
EAU POTABLE POA - Pérols	966 367
EAU POTABLE SMGC – Saint-Brès	145 329
EAU POTABLE SMGC - Sussargues	225 182

Eau brute achetée	Volume en m³
EAU BRUTE BRL Usine Arago – Montpellier	14 740
EAU BRUTE BRL Usine Valédeau – Montpellier	2 501 391

La hausse des volumes d'eau brute achetés en 2025 comparés à 2024 s'explique par la mise en service de la station de Valédeau (en 2024 pour Valédeau la Régie avait acheté 1 472 175 m³).

LES VOLUMES EXPORTÉS

Les volumes totaux exportés sur l'année 2025 sont de 2 699 299 m³. Ils sont en hausse de 7 % par rapport à 2024 (2 510 460 m³). Cette hausse est liée principalement à la demande supérieure en 2025 :

- Pour l'alimentation de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (2 122 660 m³ en 2024 contre 1 930 580 m³ en 2023) ;
- Pour l'alimentation de la commune de Saint-Aunès (339 015 m³ en 2024 contre 304 851 m³ en 2023).
- L'export pour le secours de Pays De l'Or Agglomération est quant à lui resté stable en 2024 par rapport à l'année 2023 (48 785 m³ contre 51 768 m³)

2 699 299 m³ d'eau potable exportée

Volumes exportés en m³

2023	2024	2025	Evolution 2024-2025
2 287 199	**2 510 460**	**2 699 299**	**+7,0 %**

07 LA QUALITÉ DE L'EAU GARANTIE

L'eau distribuée à la population est le produit alimentaire le plus contrôlé dans notre pays.

1 566 **contrôles effectués par l'ARS**

495 **auto-contrôles**

Fournir une eau de bonne qualité est un enjeu de santé publique et une préoccupation quotidienne pour la Régie des eaux. Vérifier la qualité de l'eau c'est organiser le suivi de paramètres portant sur la qualité microbiologique, la qualité organoleptique, la qualité physico-chimique de l'eau, les substances indésirables, les substances toxiques, les pesticides et produits apparentés.

La Régie a mis en œuvre des process d'auto-contrôle sanitaire pour s'assurer de la qualité réglementaire de l'eau distribuée. Cette surveillance permet de suivre la qualité tout au long du parcours de l'eau. L'autosurveillance permet également d'anticiper le suivi des pollutions dites émergentes.

La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par décret (*). Les analyses sont réalisées par le prestataire de l'Agence Régionale de Santé, à savoir le laboratoire CARSO.

Concernant l'autocontrôle, les points de prélèvement répartis sur l'ensemble des communes, ont été définis en concertation avec l'ARS. La Régie réalise également des analyses suivant les nécessités du service (casses, recherches spécifiques, enquêtes, mise en service de réseaux nouveaux, etc.).

*n°2010-344 du 31 mars 2010

99,73 % taux de conformité **microbiologique** de l'eau au robinet

CONTRÔLES BACTÉRIOLOGIQUES

L'eau distribuée au cours de l'année 2025 présente une bonne qualité bactériologique.

Sur les 743 contrôles effectués en 2025, 2 non-conformités ont été dénombrées. Mais aucune des non-conformités n'a été confirmée ni par les prélèvements effectués par l'ARS ni par les contrôles parallèles effectués par la Régie des eaux.



CONTRÔLES PHYSICO-CHIMIE

Sur les 823 contrôles effectués en 2025, 4 non-conformités ont été dénombrées. Les non-conformités (turbidité – 2 occurrences et Nickel – 1 occurrence) n'ont été confirmées ni par les prélèvements effectués par l'ARS ni par les contrôles parallèles effectués par la Régie des eaux. Concernant le plomb (1 occurrence), le branchement concerné par cette non-conformité a été remplacé.

99,51 % taux de conformité **physico-chimique** de l'eau au robinet

LES POLLUANTS ÉTERNELS : SURVEILLANCE ET ANTICIPATION

Face aux micropolluants et polluants éternels, la Régie renforce ses contrôles et agit pour protéger les captages.

DES ANALYSES RENFORCÉES

PFAS

Les actions de contrôle mises en œuvre en 2025 confirment que l'eau distribuée est conforme

Les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) font partie des « nouveaux polluants » désormais recherchés dans l'eau en application de la directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH). Une surveillance renforcée des captages gérés par la Régie a été réalisée tout au long de l'année 2025. La Régie a ainsi anticipé la réglementation afin de garantir une eau sûre et conforme aux normes sanitaires. Un suivi des 20 PFAS dans ses ressources propres a donc été établi à fréquence semestrielle depuis 2023.

La directive européenne sur la qualité des eaux fixe une limite de qualité à 100 ng/l pour la somme de 20 PFAS dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) et 2 µg/l pour les eaux brutes destinées à être potabilisées.

La Régie a mis en place les actions correctives nécessaires pour les captages du Flès à Villeneuve-lès-Maguelone concernés car des valeurs oscillent autour de la limite réglementaire. Pour garantir une eau distribuée sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, un mélange entre l'eau issue de la source du Lez (80 %) et l'eau de ces captages (20 %) est réalisé afin de diluer l'eau. Grâce à ce dispositif, l'eau distribuée respecte les seuils réglementaires. Une vigilance est apportée sur le respect des proportions du mélange pour garantir la conformité de l'eau distribuée. Aucun traitement n'est nécessaire aujourd'hui pour traiter ces molécules.

Ressources brutes de la Régie (Valeur max 2 µg/l)	**Valeur mini**	**Valeur maxi**
Source du Lez - Les Matelles	2,6 ng/l	2,9 ng/l
Forages du Château - Grabels	17,8 ng/l	29 ng/l
Forages du Pradas - Grabels	5,7 ng/l	11,1 ng/l
Forage des Olivettes - Saint-Brès	28,1 ng/l	40,7 ng/l
Forage du Flès n°1 - VLM	122,0 ng/l	123,2 ng/l
Forage du Flès n°2 - VLM	105,2 ng/l	108,7 ng/l



Par ailleurs, les analyses transmises ou effectuées sur les ressources brutes ou traitées achetées (eau brute provenant de BRL pour l'alimentation des usines Arago et Valédeau, eau traitée à partir d'eau brute BRL pour les communes de Lattes et Pérols, eau traitée provenant du SMGC pour la commune de Saint-Brès, mélangée à l'eau du forage des Olivettes, eau traitée provenant du SMGC pour la commune de Sussargues, eau traitée provenant d'EBL (Eau du Bas-Languedoc) pour la commune de Murviel-lès-Montpellier) **confirment la conformité par rapport à ce seuil réglementaire.**

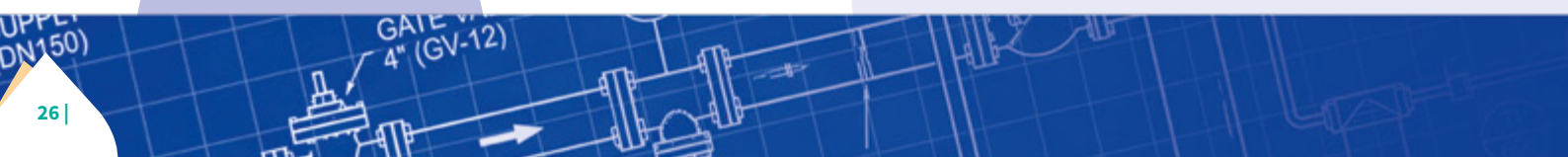

TFA, UN SUIVI MIS EN PLACE

Bien que l'acide trifluoroacétique (TFA) ne fasse pas partie des 20 PFAS surveillés par la réglementation actuelle (l'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine) , plusieurs études ont révélé la présence de TFA dans de nombreuses eaux du robinet. Et même si la connaissance des risques sanitaires liés à la présence de TFA dans les eaux de consommation reste parcellaire, la Régie des eaux a engagé en 2025 une démarche proactive de surveillance systématique de cette molécule dans ses analyses de qualité de l'eau.

Dans l'attente des travaux en cours de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) sur cette molécule, cette dernière recommande une valeur sanitaire indicative de 60 microgrammes par litre avec la volonté de définir une trajectoire de réduction vers une concentration inférieure à 10 000 nanogrammes /litre (10 µg/l).

Par ailleurs, les analyses transmises ou effectuées sur les ressources brutes ou traitées achetées à d'autres entités (eau brute provenant de BRL pour l'alimentation des usines Arago et Valédeau, eau traitée à partir d'eau brute BRL pour les communes de Lattes et Pérols, eau traitée provenant du SMGC pour la commune de Saint-Brès, mélangée à l'eau du forage des Olivettes, eau traitée provenant du SMGC pour la commune de Sussargues, eau traitée provenant d'Eau du Bas-Languedoc pour la commune de Murviel-lès-Montpellier) **confirment la conformité réglementaire.**

Les résultats de l'année 2025 montrent des concentrations dans l'eau mise en distribution comprises entre 0,74 et 5,01 microgrammes par litre, bien inférieures à la valeur sanitaire indicative.

Ressources brutes de la Régie (Valeur sanitaire indicative 60 µg/l)	Valeur mini	Valeur maxi
Source du Lez - Les Matelles	1,01 µg/l	1,82 µg/l
Forages du Château - Grabels	1,12 µg/l	1,43 µg/l
Forages du Pradas - Grabels	0,74 µg/l	0,89 µg/l
Forage des Olivettes - Saint-Brès	2,90 µg/l	5,01 µg/l
Forage du Flès n°1 - VLM	0,83 µg/l	0,95 µg/l
Forage du Flès n°2 - VLM	0,84 µg/l	1,28 µg/l

QUALITÉ DES EAUX ET PROTECTION DES CAPTAGES PRIORITAIRES

« Tous les captages et toutes les eaux distribuées au robinet font l'objet de contrôle sanitaire »

Agir pour protéger nos captages d'eau potable permet de lutter contre la détérioration de la qualité de la ressource. Parmi nos 6 captages, les captages du Flès à Villeneuve-lès-Maguelone sont surveillés en raison de la présence de concentrations en phytosanitaires. Un suivi de la qualité de l'eau est réalisé depuis 2017 avec des analyses recherchant les pesticides dans l'eau brute :

- **Contrôle renforcé par la Régie : 4 analyses par an**
- **Contrôle sanitaire de l'ARS : 1 fois par an**
- **Suivi de l'Agence de l'eau : 4 analyses par an depuis 2018 sur le Flès Nord**

Les captages du Flès à Villeneuve-lès-Maguelone sont classés prioritaires depuis 2010 en raison des concentrations en phytosanitaires constatées depuis les années 2000. Une démarche de protection de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) du Flès a été lancée en 2015, avec un plan d'actions mis en œuvre depuis 2018 et un Arrêté Préfectoral portant délimitation de l'AAC publié en 2020.

Par ailleurs, l'arrêté préfectoral de 2018 autorisant le traitement et la distribution au public prévoit une dilution des eaux issues des forages du Flès par les eaux provenant du réseau de Montpellier. Ainsi l'eau des captages du Flès est mélangée avec les eaux issues de la source du Lez afin de garantir la limite de qualité sur l'eau distribuée.



7 000 ha

12 communes concernées

Bassin versant de la Mosson

Arrêté préfectoral 2020

08

L'EAU, UN BIEN COMMUN **À PROTÉGER**

Face au changement climatique, la Régie des eaux a mis en œuvre une démarche Recherche & Développement et met en place des actions pour agir afin de maintenir un équilibre entre nos besoins en eau et la nécessité de préserver la qualité et la quantité de la ressource à l'avenir.

La Régie a pour ambition d'engager une démarche visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et avec la production de biogaz à MAERA à éviter des émissions à l'échelle du territoire.

LES PROJETS DE RECHERCHES

L'ambition de la Régie des eaux est de développer une stratégie et des partenariats en matière de R**echerche-Développement et Innovation (RDI)**. 5 axes stratégiques de travail ont été définis :

- Adapter la gestion quantitative des ressources aux changements globaux
- Maitriser la qualité de l'eau prélevée et distribuée, anticiper les pollutions émergentes
- Valoriser les eaux usées, garantir leur qualité pour le ré-usage
- Innover pour disposer d'infrastructures performantes et durables
- Observer les consommations d'eau, accompagner la sobriété hydrique

Sur les 19 projets de Recherche en cours, 4 se sont terminés en 2025 et 3 nouveaux ont débuté. Parmi ces projets certains ont donné lieu à publication de rapports :

- **L'étude menée, en collaboration avec le BRGM, sur l'évaluation de l'impact du changement climatique sur l'aquifère du Lez mené en collaboration sur la période 2041-2070 (en prenant en compte les derniers scénarios du GIEC), a donné lieu à la remise d'un rapport public.** Les résultats montrent que l'exploitation du karst du Lez pour répondre aux besoins actuels et futurs resterait techniquement compatible avec les équipements de pompage en place et cette exploitation ne mettrait pas en péril l'équilibre quantitatif de cette ressource en eau pour les besoins actuels.



- le projet OGABI de création d'un outil géomatique permettant de définir finement le besoin des 120 000 bâtis du territoire en matière de Défense extérieure contre l'incendie (DECI), est rentré en phase opérationnel et sera utilisé pour l'analyse de la conformité pour l'instruction des permis de construire et la planification des besoins de nouveaux poteaux à incendie.
- Le projet SOCLE (Suivi-Observation des Consommations Locales en Eau) en partenariat avec l'INRAE et soutenu par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse via le projet Adapton'eau s'est poursuivi avec la livraison d'une première version à l'été 2025. Ce projet vise à traiter les données de facturation de la Régie afin de mieux cerner les éléments qui influent sur la demande en eau.



LA REUT

La Réutilisation des eaux usées traitées peut constituer l'une des réponses à la raréfaction de la ressource en eau douce. Elle s'inscrit dans une démarche de sobriété et de lutte contre les fuites et de recherche d'économie d'eau dans tous les processus d'exploitation. En plus du renouvellement en cours de la convention de mise à dispositions du site de la station d'épuration de Murviel-lès-Montpellier pour la plateforme expérimentale de réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation pilotée par l'INRAE, la Régie porte également le projet européen Life REWA : la Régie a fait construire une Unité Mobile de Production (UMP) par l'entreprise Chemdoc Water Technologies pour produire au niveau de plusieurs stations d'épuration des eaux usées traitées compatibles aux différents usages en les stockant dans des bâches pour les mettre à disposition pour des usages divers tels que le nettoiement des espaces publics, la Défense Incendie, l'hydrocurage de réseaux, l'arrosage d'espaces verts, le maraichage, ou encore l'irrigation agricole.

Le projet Life REWA a connu des avancées significatives en termes de travaux en 2025 avec les aménagements des cinq stations d'épuration, celles de Cournonterral, Fabrègues, Lattes, Saint-Georges d'Orques et Villeneuve-lès-Maguelone pour recevoir l'unité mobile.

BILAN CARBONE

En 2025, la Régie a fait réaliser un Bilan Carbone portant sur l'année 2024. Cet exercice évalue l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la Régie, de la production d'eau potable jusqu'à l'épuration des eaux usées. Elles s'établissent à environ 22 900 tonnes équivalent CO_2 sur l'année, soit l'équivalent des émissions annuelles d'environ 2 300 habitants. Le traitement des eaux usées (épuration) constitue de loin le premier poste, représentant plus de la moitié du total, principalement du fait des émissions directes de méthane et de protoxyde d'azote générées par les procédés de traitement. Viennent ensuite les travaux et la maintenance des infrastructures (renouvellement et ouvrages neufs), les produits chimiques et les consommations d'énergie.

Suite à ce diagnostic, la Régie a décidé de s'engager, au premier trimestre 2026, dans une démarche de réduction de son empreinte carbone, en élaborant un plan d'actions priorisées. Par ailleurs, la valorisation du biogaz issu de l'épuration, injecté sur le réseau de gaz, contribuera à éviter des émissions à l'échelle du territoire (de l'ordre de 5 000 tCO_2 par an à horizon 2028).



Borne de recharge à la station F. Arago

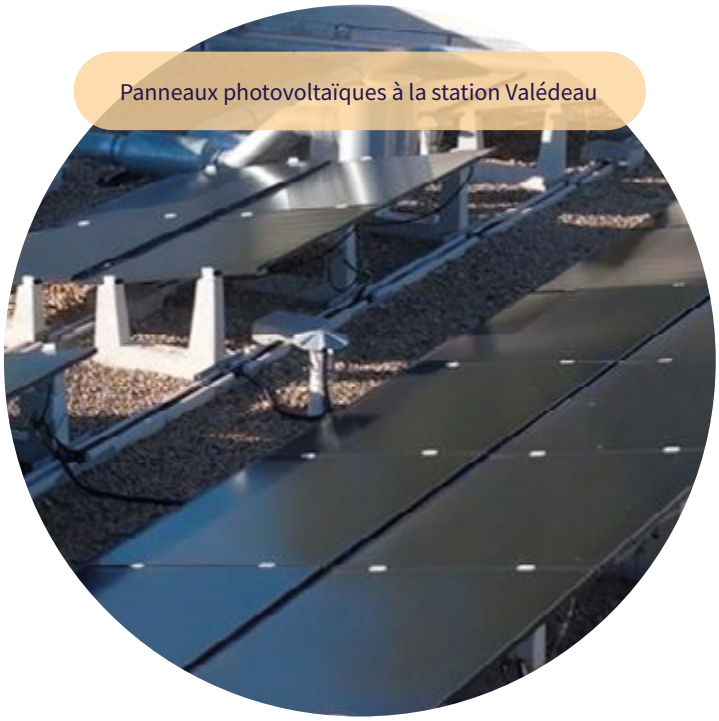

Panneaux photovoltaïques à la station Valédeau

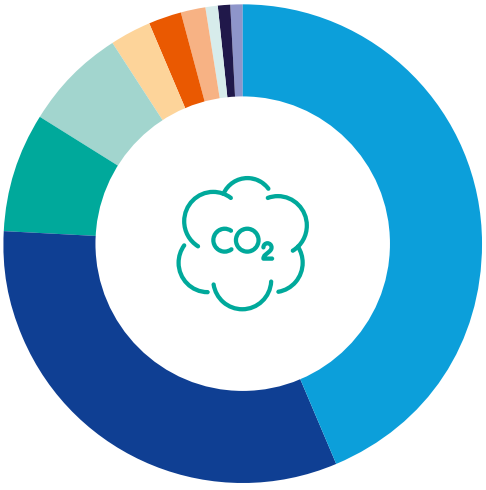

- **Emissions épuration : 10 007 (44 %)**
  Production de GES suite activité de l'assinissement (process, exutoires des boues, rejets dans le milieu, production de biogaz, déversements,…)
- **Travaux : 7 361 (32 %)**
  Travaux de renouvellement de neufs de l'année, achats de machines et maintenance
- **Produits chimiques : 1 816 (8 %)**
  Produits consommés pour tout le cycle de l'eau
- **Energie : 1 597 (7 %)**
  Consommation d'électricité, de gaz naturel et de fioul
- **Achats d'eau potable : 629 (3 %)**
  Eau achetée en complément de l'eau produite
- **Déchets : 503 (2 %)**
  Déchets épuration (graisses, sables,…) et administratifs
- **Déplacements : 432 (2 %)**
  Déplacements professionnels et déplacements domicile-travail
- **Achats de biens et de services : 180 (1 %)**
  Services de prestataires, achats d'équipements
- **Fret : 179 (1 %)**
  Fret intrant de produits chimiques et matériaux et fret externe des boues vers compostières
- **Immobilisations : 158 (0 %)**
  Véhicules et parc informatique (infras sous forme de travaux)

22 900 tonnes éqCO_2/an

Emissions liées à l'utilisation par les consommateurs de l'eau potable distribuée non priises en compte

Soit l'équivalent des émissions annuelles d'environ 2 300 français (émissions indirectes incluses)

Ratio utilisé : empreinte moyenne d'un français : 9,9 t/habitant

09 LES RÉSEAUX EAU POTABLE ET EAUX USÉES

LES RESEAUX D'EAU POTABLE

Le taux de rendement 2025 est inchangé par rapport à l'année 2024. Bien que ce rendement soit supérieur à la moyenne nationale et légèrement inférieur à l'objectif des 85 % fixé dans la convention d'objectifs une réflexion concernant les techniques et procédés est en cours pour identifier les moyens à mettre en œuvre pour faire progresser les indicateurs de performance tels que le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes.

En effet l'effort d'inspection important qui a été réalisé sur le réseau avec 98 % du linéaire inspecté en 2025 - contre 48 % en 2024- a abouti à une forte augmentation du nombre de fuites identifiées et réparées : 461 en 2025 contre 395 l'année précédente (+ 16 %).

En 2025, 150 capteurs supplémentaires de pré localisation ont été installés sur le réseau.

De plus une analyse est en cours pour perfectionner les méthodes, vérifier le positionnement des capteurs de réseaux et leur performance afin d'optimiser l'identification des pertes en eau, préoccupation majeure de la Régie des eaux.



1 385 km
de réseaux répartis sur 14 communes

1 353 km
inspectés en 2025 soit 98 % du linéaire

84,5 %
de taux de rendement

461
fuites identifiées et réparées
Soit 16 % de réparation en plus par rapport à l'année précédente

288	172	1
réparations sur branchements	réparations sur canalisations	réparations sur équipements

Nombre de réparations de fuite réparées en 2025	461
Grabels	12
Jacou	9
Juvignac	8
Lattes	36
Le Crès	19
Montferrier-sur-Lez	29
Montpellier	249
Murviel-lès-Montpellier	7
Pérols	26
Prades-le-Lez	11
Saint-Brès	4
Sussargues	8
Vendargues	12
Villeneuve-lès-Maguelone	31

LES RÉSEAUX D'EAUX USÉES

La conception des réseaux de collecte des eaux usées privilégie l'utilisation de la pente naturelle des terrains pour fonctionner sur un principe gravitaire. Il y a 1 386 km de réseau en gravitaire et 112 km en refoulement. Lorsque la pente ne le permet pas, les eaux usées sont transportées par refoulement ou relevage grâce à un système de pompe. Il y a sur le réseau 234 postes de relevage. Depuis 2015, 969 km ont été inspectés (soit 64 %) par passage caméra afin de contrôler leur état fonctionnel et structurel. En 2025, 29 km de réseaux d'assainissement ont été inspectés dont 4 km de réseaux structurants (diamètre > 1 000 mm). Les réseaux structurants ont été inspectés à l'aide de drones. Une première pour la Régie.

234 postes de relevage

81 058 branchements

dont **127** branchements neufs en 2025

1 504 km de réseaux dont
1 386 km en gravitaire
112 km en refoulement
126 km en unitaire
19 km d'émissaire


29 km inspectés en 2025

Nombre de postes de refoulement par commune et le nombre de nettoyages sur l'année 2025.

Nombre de postes de refoulement au 31/12/2025 | Nombre de nettoyage en 2025

Dans le cadre du renouvellement de marché lancé en 2025 concernant la gestion du réseau d'assainissement Est-Ouest, la Régie a changé de prestataire. C'est l'entreprise SUEZ qui a remporté le nouveau marché dans un contexte de forte contrainte sur les réseaux et les infrastructures du fait notamment de l'augmentation de population et du renforcement des exigences de performances des stations d'épuration.



L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de sa gestion patrimoniale, la Régie recense l'âge de l'ensemble de ses réseaux d'assainissement : 29 % de ce dernier a moins de 30 ans, 51 % a entre 30 et 60 ans et 20 % restent à examiner. En termes de matériau, 46 % du réseau est en PVC et 24 % en amiante-ciment. Et depuis 2023, la Régie a adopté un nouveau guide technique qui préconise l'utilisation du grès, du PRV et de la fonte pour des questions de durabilité notamment.

Afin de garantir la continuité de service, des curages et nettoyages sont réalisés sur le réseau et des débouchages de branchement. En 2025, 620 nettoyages ont été effectués et la Régie a également réalisé 127 branchements d'assainissement neufs.



LES DÉVERSOIRS D'ORAGE

Une partie du réseau de collecte étant unitaire (collecte eaux usées et pluviales dans un même réseau), des déversoirs d'orage sont prévus en cas de fortes pluies. Six déversoirs d'orage (DO) et 41 « trop-pleins de PR » sont dénombrés sur les réseaux MAERA et 13 « trop-pleins de PR » sur le secteur Est-Ouest.

LIMITER LES DÉBORDEMENTS DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Lors d'évènements pluvieux d'intensité importante, les réseaux et les stations de traitement des eaux usées peuvent être saturés et engendrer des déversements au milieu naturel. L'année 2025 a été marquée par une pluviométrie exceptionnelle entre le 19 et le 31 décembre : il a été constaté un cumul de plus de 300 mm sur le pluviomètre de Fréjorgues en décembre 2025.

La Régie a la volonté de limiter au maximum les débordements et déversements. Pour cela, des secteurs d'interventions prioritaires ont été définis pour la réalisation de curages préventifs des réseaux. Après les investigations réalisées en 2024 au déversoir d'orages du « Ruisseau des vaches », l'année 2025 a permis d'améliorer la connaissance du fonctionnement de ce déversoir notamment par la réalisation d'une modélisation 3D.

Précipitations en 2025 à Montpellier - Fréjorgues

Écart aux normales 1991-2020 sur l'année : +19 % (+123,2 mm)

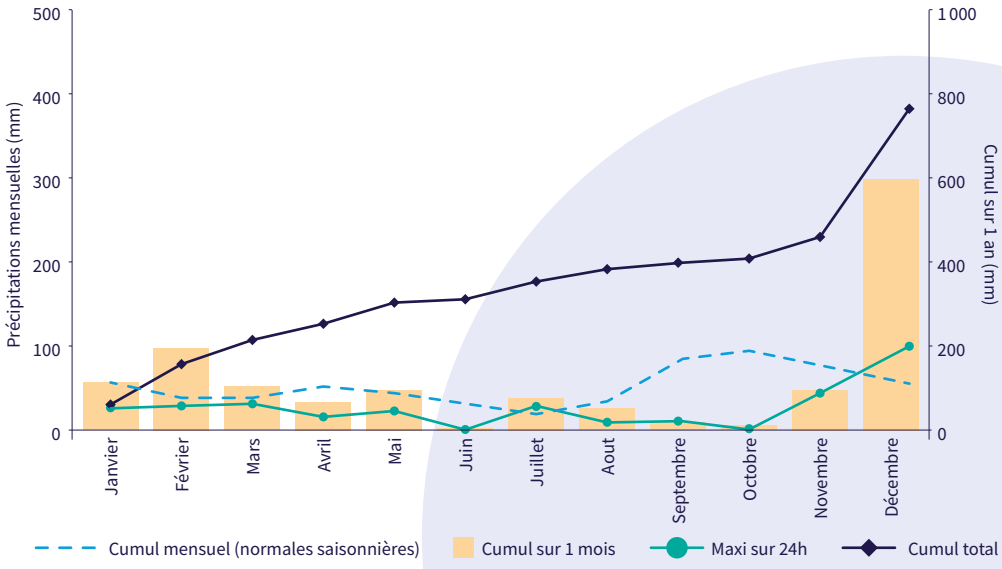

10 LES STATIONS DE TRAITEMENTS DES EAUX USÉES

37,8 millions de m³
d'eaux usées traités

623 417
Équivalents-Habitants (EH*)
de capacité totale de traitement

506 302
habitants desservis

126 245
abonnés

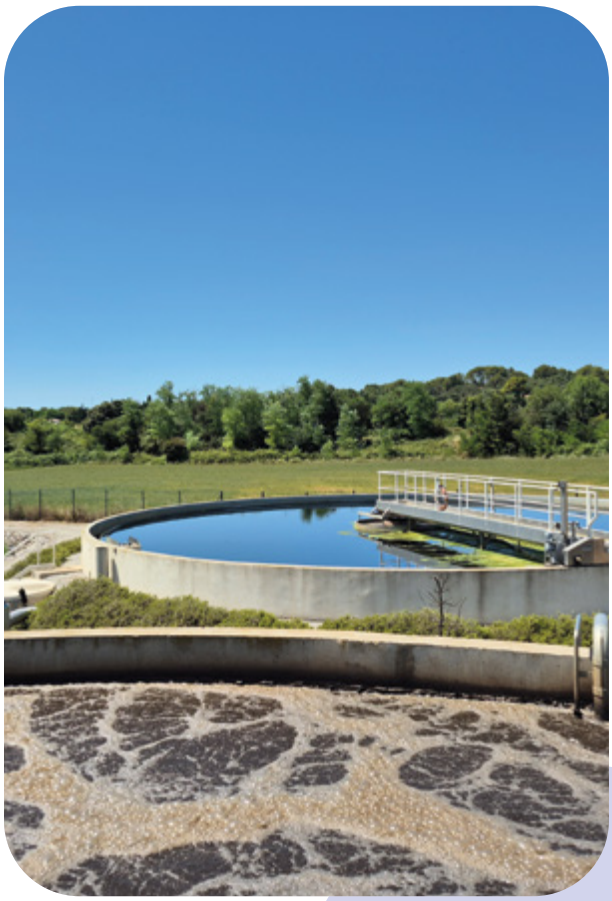

On estime qu'un habitant de la Métropole rejette en moyenne chaque jour 190 litres d'eaux usées

La Régie assure, en s'appuyant sur des contrats de prestations de services, l'exploitation des réseaux, des stations et des ouvrages divers du service public d'assainissement. Elle contrôle la qualité des eaux collectées par les réseaux et assure le suivi de la qualité des eaux restituées aux milieux naturels. En effet, après leur utilisation, les eaux dites usées ou grises, qu'elles proviennent des habitations de particuliers et de certaines industries, sont acheminées vers les 13 stations d'épuration du territoire. En 2025, 37,8 millions de m³ ont été traités sur les 13 systèmes d'assainissement.

EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure qui correspond à la quantité de charge polluante que rejette une personne en une journée.

Assainissement : évolution des abonnés

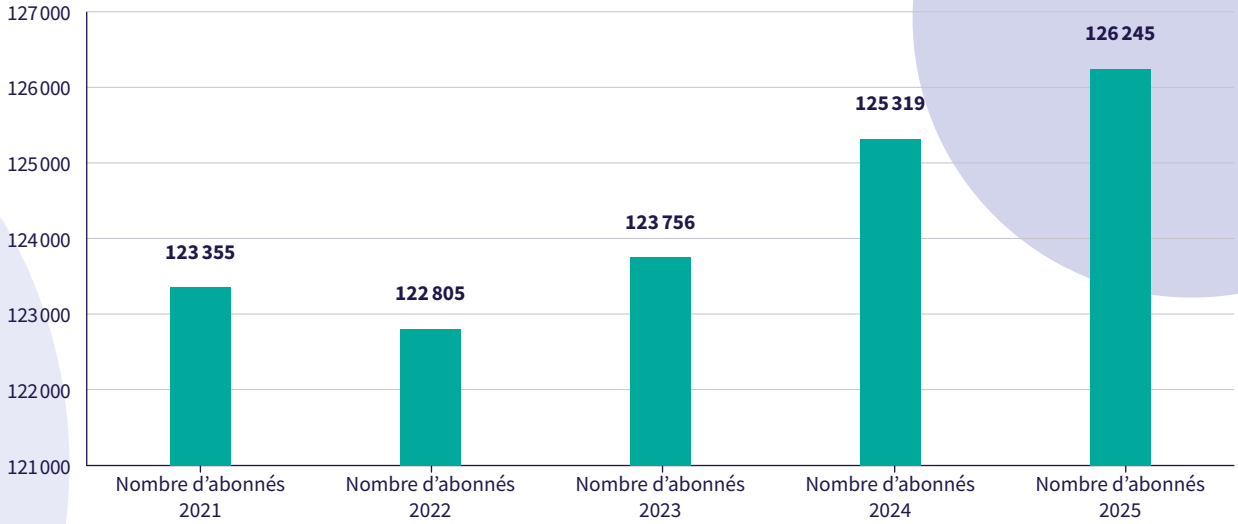

LES STATIONS

13 Stations d'épurations	Capacité de la station (EH)	Volumes annuel traités (m³)	DBO5 abattu kg/an
STEU Baillargues / St Brès Boues activées + ultrafiltration sur membranes	**20 000**	**671 782**	199 203
STEU Beaulieu / Restinclières Boues activées + fossé d'accompagnement avant rejet	**5 200**	**232 723**	72 786
STEU MAERA Traitement primaire + biofiltration	**520 000**	**33 695 326**	7 366 379
STEU Mas Plagnol / Mas bonnel / Cresse Saint-Martin Lits plantés de roseaux	**400**	**23 388**	7 401
STEU Cournonterral / Cournonsec Boues activées + filtration tertiaire	**15 000**	**444 738**	154 574
STEU Pignan / Saussan / Fabrègues Boues activées + filtration tertiaire + traitement par UV avant rejet	**30 517**	**1 055 561**	262 040
STEU Lavérune Boues activées	**5 000**	**184 437**	52 922
STEU Montaud Boues activées	**900**	**68 392**	9 799
STEU Murviel-lès-Montpellier Lits plantés de roseaux	**3 000**	**89 983**	38 783
STEU Saint-Drézéry Boues activées + noue végétalisée	**4 000**	**188 830**	32 620
STEU Saint-Geniès-des-Mourgues / Sussargues Boues activées + filtration tertiaire + zone de rejet végétalisée	**7 200**	**257 889**	75 297
STEU Saint-Georges d'Orques Boues activées + filtration tertiaire + zone de rejet intermédiaire	**9 200**	**303 209**	199 203
STEU Villeneuve-lès-Maguelone Boues activées + filtration tertiaire	**12 000**	**600 908**	174 470
Totaux	**632 417**	**37 817 166**	8 645 477

- Le système d'assainissement MAERA collecte et traite la majorité des eaux usées du territoire, il représente à lui seul 89 % de la totalité des volumes des effluents.
- La totalité des boues d'épuration des systèmes d'assainissement est valorisé en compostage. Sur l'année 2025, 7 257 Tonnes de matière sèche ont été évacuées.



La station d'épuration de Murviel traite les eaux usées de la commune et sert de site pilote pour tester la réutilisation des eaux usées traitées en agriculture (notamment pour la vigne et l'arboriculture).

La station « Fonts-rouge » de **Saint-Geniès-des-Mourgues** utilise une filière de traitement biologique par boues activées, d'une capacité de 7 200 équivalents-habitants.



LES **CONFORMITÉS**

37 807 166 m³
Volume annuel d'eaux usées traité



La Régie des eaux veille à la conformité de ses systèmes d'assainissement pour garantir la qualité des eaux traitées et obtenir une eau de la meilleure des qualités possibles avant son rejet au milieu.

En 2025, 37,8 millions de m³ d'eaux usées ont été traités sur les ouvrages de la Régie, correspondant à une charge organique traitée de **8 645** tonnes de DBO5 (demande biochimique en oxygène sur 5 jours) pour un total de **126 245 abonnés** au service d'Assainissement Collectif.

Sur l'année 2025, l'optimisation des ouvrages de traitement des eaux usées de la Régie a permis de diminuer la charge polluante restituée au milieu de 386 kg DBO5 (1 équivalent habitant représente 60 g de DBO5/jour).

CONFORMITÉS

Station de Traitement des Eaux Usées	Conformité Arrêté national du 21/07/2015 et directive ERU 2025	Milieu récepteur	Charge autorisée par l'arrêté préfectoral (g DBO5)	Charge rejetée 2025 (g DBO5)	Conformité 2025 à l'arrêté préfectoral
Baillargues - Saint-Brès	Oui	Le Pontil	6 718	3 695	Oui
Beaulieu - Restinclières	Oui	L'Aigues-Vives	5 818	442	Oui
Cournonsec Secteur Des Mas	Oui	La Lequette	2 394	68	Oui
Cournonterral	Oui	Le Vire	585	7	Oui
Fabrègues	Oui	Le Coulazou	6 809	1 725	Oui
Lavérune	Oui	Le Coulazou	10 494	9 025	Oui
Montaud	Oui	Le Lassédéron	4 820	308	Oui
Montpellier (MAERA)	Oui	Méditerranée	912 833	573 259	Non
Murviel-lès-Montpellier	Oui	La Pradaies	2 308	83	Oui
Saint-Drézéry	Oui	Le Pradas puis le Bérange	4 633	315	Oui
Saint-Geniès-des-Mourgues	Oui	Font Rouge	6 766	568	Oui
Saint-Georges d'Orques	Oui	Le Lassédéron	6 102	702	Oui
Villeneuve-lès-Maguelone	Oui	La Mosson	9 254	3 208	Oui

En 2025, la station d'épuration de Cournonsec (secteurs Mas Bonnel et Plagnol) a présenté un dépassement rédhibitoire en matières en suspension, conduisant à une non-conformité au regard de l'arrêté local. Ce dépassement s'explique principalement par un volume important de déversements au niveau du déversoir de tête de station, en lien avec des apports significatifs d'eaux claires parasites au sein du système de collecte. Un programme d'actions visant à améliorer la conformité du système d'assainissement est en cours de réalisation avec l'élaboration du futur Schéma Directeur d'Assainissement.

11 LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

RÉSEAUX D'EAU POTABLE :

6 746 mètres linéaires renouvelés

922 branchements renouvelés

5,7 M€ HT de travaux

Linéaires renouvelés sur 5 ans :

40 190 mètres linéaires

SUPPRIMER LES FUITES SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont en lien soit avec les projets de développement urbain (création de nouveaux logements, habitations, quartiers, de nouvelles zones d'aménagement) conduisant à l'extension des réseaux publics, soit avec des besoins de rénovation, de renouvellements ou de renforcements des canalisations publiques afin de maintenir un patrimoine en bon état. La programmation des travaux se fait sur la base de l'analyse diagnostique du fonctionnement des réseaux et notamment de l'analyse de la cartographie des fuites.

Pour l'exercice 2025, le montant des travaux de renouvellement réalisés sur les réseaux d'eau potable s'élève à 5,7 M€ HT et les principales opérations menées ont été les suivantes :

Commune	Linéaire renouvelé (ml)	Nom des rues concernées
Grabels	**318**	Rues Predimeau, Lavandes, Garriguettes
Jacou	**836**	Grande rue, rue de la Grimaudière
Lattes	**1 018**	Plan de l'Arnel, rue du Mail, Plan du Méjean, avenue des Platanes
Le Crès	**250**	Font de la Roque
Montferrier-sur-Lez	**400**	Rue Picheyrou
Montpellier	**1 065**	Rues Broussonnet, Cambridge, Aramont, Piquepoult, Lausanne, Marcelin Albert, avenue des Moulins, rue Enclos des brosses
Pérols	**820**	Avenue de Montpellier, quartier de l'Estelle
Prades-le-Lez	**730**	Chemin Belle Viste
Saint-Brès	**265**	Rue du Bérange
Sussargues	**521**	Chemin Saint-Drézéry, Clos des Oliviers
Villeneuve-lès-Maguelone	**503**	Boulevard des Écoles, rue de la Grenouillère

L'ENTRETIEN DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE

Sur le réseau d'eau potable en accompagnement du renouvellement de réseaux, la Régie réalise des campagnes de renouvellement de branchements. En 2025, 922 branchements sur le réseau eau potable ont été renouvelés pour un montant de 985 000 € H.T répartis principalement sur les communes de Grabels (47), Montferrier-sur-Lez (100), Murviel-Lès-Montpellier (89), Prades-le-Lez (52), Vendargues (159) et Villeneuve-lès-Maguelone (80).

Par ailleurs, en 2025, les linéaires de réseau de Sussargues et du Crès ont augmenté du fait de l'extension :

- du réseau d'eau potable (fonte ductile DN 150 mm) pour la desserte de la nouvelle zone d'activités économiques Jules Rimet à Sussargues ;
- de la pose d'un nouvel adducteur d'eau potable (fonte ductile DN 600 mm) entre la nouvelle usine de traitement VALEDEAU et la commune du Crès sur près de 1 000 ml (les travaux ont été réalisés en 2024).



RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT :

29 000 mètres linéaires inspectés

165 534 mètres linéaires curés

129 branchements neufs

4 363 mètres linéaires renouvelés





Réseau d'assainissement : 1 478 mètres linéaires posés

Commune	Linéaire posé (ml)	Nom des rues concernées
Cournonsec	68	Mas Bonnel
Lattes	342	Rue du Mas Rouge
Montpellier	130	Rue du Gros Olivier
Prades-le-Lez	30	Rue Jean Jaurès
Saint-Geniès-des-Mourgues	60	Chemin de Saint-Léonard
Saint-Jean-de-Védas	620	Quartier Fermaude
Sussargues	208	Quartier Clos des Oliviers, rue de la Draille des bœufs
Villeneuve-lès-Maguelone	20	Rue du Chapitre

Réseau d'assainissement : 3 952 mètres linéaires renouvelés

Commune	Linéaire renouvelé (ml)	Nom des rues concernées
Baillargues	81	Rue Ancien Cimetière
Castelnau-le-Lez	386	Chemin des Muriers
Clapiers	270	Rue des Litanies, des Jardins
Fabrègues	140	Avenue de la Gare
Grabels	458	Rues des Lavandes, Garriguettes, Predimeau
Lattes	352	Avenue des Platanes, rues du Plan, Pittosposre
Lavérune	264	Avenue de la République
Le Crès	21	Rue Belle Vue
Montpellier	868	Gloriette, avenue Broussonnet, Cambridge, Lausanne, Uppsala, Marcelin Albert
Pérols	599	Quartier Estelle
Saint-Jean-de-Védas	343	Allée Joseph Cambon
Villeneuve-lès-Maguelone	170	Rue de la Grenouillère

Un diagnostic des réseaux d'assainissement a été initié sur le quartier Mosson à Montpellier en fin d'année 2025 visant à évaluer les flux transitant dans les collecteurs sur ce secteur.

L'ENTRETIEN DES BRANCHEMENTS D'EAUX USÉES

Sur le réseau d'assainissement : en 2025, la Régie a réalisé 129 branchements neufs. Pour mémoire le patrimoine actuel est de **81 058 branchements sur le réseau d'eaux usées**. Afin de garantir la continuité de service, les usagers peuvent demander en urgence une demande de débouchage de leur branchement. **En 2025, on recense 296 interventions de débouchage de branchement.**





LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Dans un contexte d'achèvement des prescriptions du précédent Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) approuvé en 2004, la Régie des eaux 3M va se doter d'un nouvel outil de planification en lien avec les évolutions réglementaires à venir, notamment la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU, Directive UE 2024/30192) ; les enjeux du dérèglement climatique et de la nécessaire transition énergétique. Ce futur document stratégique est essentiel pour :

- Anticiper les besoins liés au développement du territoire,
- Répondre aux enjeux environnementaux,
- S'adapter aux évolutions réglementaires,
- Planifier les investissements sur 25 ans.

La première phase a débuté en 2025 par un état des lieux des ouvrages d'eaux usées sur les réseaux et de collecte des informations descriptives de base. Au total ce sont 393 fiches ouvrages qui ont été réalisées, réparties en 233 fiches postes de relevage ; 81 fiches ouvrages de délestage et 79 fiches points de mesure. Ces fiches ont été accompagnées de relevés topographiques de regards en amont et aval des ouvrages permettant d'enrichir la connaissance patrimoniale sur les réseaux.

En parallèle, le groupement d'entreprises SAFEGE/ CEREG INGENIERIE/OTEIS a été désigné pour mener à bien l'étude de Schéma Directeur d'Assainissement. Celle-ci s'accompagnera de nombreuses investigations de terrain et d'une modélisation hydraulique des réseaux, permettant d'établir un diagnostic au plus juste et d'évaluer les améliorations les plus pertinentes.

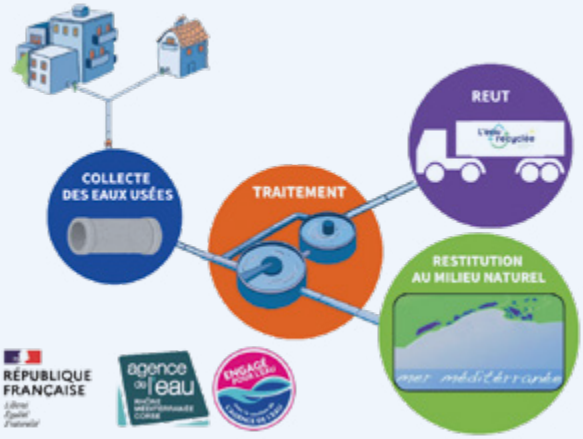

LES TRAVAUX EN LIEN AVEC LA LIGNE 5 DU TRAM

Dans le cadre de la création de la ligne 5 du tramway, plusieurs conduites de distribution d'eau potable et d'assainissement, ont été renouvelées et financées par la Régie. Ces travaux ont été majoritairement réalisés sous la maîtrise d'ouvrage déléguée à la TaM par la Régie par convention. L'année 2025 a permis de procéder aux réceptions de la quasi-totalité des travaux effectués de manière à intégrer ces nouveaux ouvrages au patrimoine de la Régie. Les dernières réserves seront traitées au cours du premier semestre de l'année 2026.

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN ZAC

La Régie effectue le suivi des dossiers de création, d'extension de modifications des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et/ou de lotissements : Après validation des études amont transmises, la Régie participe au suivi de l'exécution des travaux (visites de terrain, participation aux réunions de chantiers, aux réunions techniques, aux Opérations Préalables à la Réception, …) en tant que futur maître d'ouvrage et exploitant des équipements et des réseaux réalisés.

En 2025 la Régie a validé la rétrocession et l'intégration des ouvrages et des réseaux à son patrimoine

De 2 opérations sur le réseau eau potable :

Type d'opération	Commune	Opérations
ZAC	Montpellier	Garosud
Lotissement	Grabels	Le Prévert

De 4 opérations sur le réseau assainissement :

Type d'opération	Commune	Opérations
ZAC	Montpellier	Garosud
ZAC	Castelnau-le-Lez	Caylus
ZAC	Fabrègues	La Fabrique
Lotissement	Grabels	Le Prévert

NOS ÉQUIPES

La Direction de l'Exploitation veille chaque jour au bon fonctionnement de l'ensemble du cycle de l'eau sur le territoire métropolitain. Elle assure le captage et le pompage de l'eau brute, son traitement pour garantir une qualité conforme aux normes sanitaires les plus strictes, puis son acheminement jusqu'au robinet des habitants. En parallèle, elle contrôle en continu les réseaux d'assainissement et les ouvrages associés, jusqu'au traitement des eaux usées et leur retour au milieu naturel.

La Direction du Patrimoine pilote les projets d'aménagement à moyen et long terme. Elle est responsable des travaux programmés et des études préalables à toutes les opérations de modernisation ou d'extension du réseau. Les équipes suivent les chantiers en cours pour assurer le bon déroulement des travaux, améliorer la performance des réseaux d'eau potable et d'assainissement et anticiper les besoins de demain.



ACCOMPAGNEMENT DE L'URBANISME - PLUI

La transformation en Métropole, au 1er janvier 2015, de la Communauté d'Agglomération de Montpellier a entraîné le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes vers la Métropole. Comme les autres documents d'urbanisme, le PLUi répond à 2 objectifs majeurs :

Décliner localement les orientations stratégiques du projet métropolitain et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) révisé en novembre 2019, définis collectivement ;

Permettre la réalisation des projets urbains locaux.

Dans ce cadre, la Régie a élaboré, pour le compte de la Métropole le **rapport ABRE** « Adéquation des Besoins Ressources Equipements », constituant une partie des « annexes sanitaires ». Ce rapport a pour objet de présenter l'ensemble des systèmes d'assainissement et de démontrer l'adéquation de la capacité des infrastructures actuelles ou projetées à court terme à l'augmentation de population prévisible à l'échelle de chaque système d'assainissement. **Le PLUi Climat, intégrant le rapport ABRE a été approuvé par délibération métropolitaine n°2025-261 du 16 juillet 2025.**

LES CHANTIERS **REMARQUABLES**

NOUVEAU RÉSERVOIR DU CRÈS

Le Schéma Directeur d'Eau Potable, dont la Maitrise d'Ouvrage est opérée depuis le 1er janvier 2016 par la Régie prévoit 224 M€ d'investissements en valeur actualisées. Fin 2025, 67 % des investissements prévus ont été réalisés.

Renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes de Jacou, Le Crès et Vendargues

Le nouveau réservoir permet de stocker 3 500 m³ afin de garantir un approvisionnement constant et sécurisé. Les travaux, lancés en 2024 ont duré 11 mois et se sont terminés en juin 2025. Avec ce nouveau réservoir, la Régie est assurée d'absorber l'augmentation des besoins d'ici 2040 et de disposer d'une autonomie de 24 h.

Montant des travaux : 2,5 M€ H.T





NOUVEAU RÉSERVOIR DE PRADES-LE-LEZ

Jusqu'alors, la commune de Prades-le-Lez disposait d'un seul réservoir composé de deux cuves d'un volume utile total de 800 m³assurant une autonomie de seulement 9 heures en période de pointe en cas de rupture d'alimentation en eau de la commune. La Régie a lancé la construction d'une nouvelle cuve d'une capacité de stockage de 2000 m³, portant la capacité de stockage totale à 2 800 m³. Ce renforcement permet d'assurer une autonomie de 24 heures en période de pointe, un gain de sécurité considérable pour les habitants.

Montant des travaux 1, 4 M€

Avec le soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour 174 000 €

MODERNISATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE ARAGO

La création d'une nouvelle usine de production d'eau potable VALEDEAU à Montpellier permet de sécuriser 70 % des besoins de pointe en eau potable des communes du système Lez. Cette nouvelle configuration permet aujourd'hui à la Régie d'envisager la réhabilitation de l'usine d'Arago. Dans un premier temps un audit a été lancé en 2025 pour réaliser un état des lieux du génie civil et des équipements hydrauliques ; un diagnostic du process, des équipements, électricité, automatismes qui se poursuivra par une seconde phase qui se concentrera sur les problématiques d'adéquation entre la qualité de la ressource, le process de traitement et les évolutions de la réglementation. Toutes ces étapes sont indispensables pour définir le programme études et travaux pour la mise à niveau de l'usine Arago.



RECONSTRUCTION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE MONTAUD

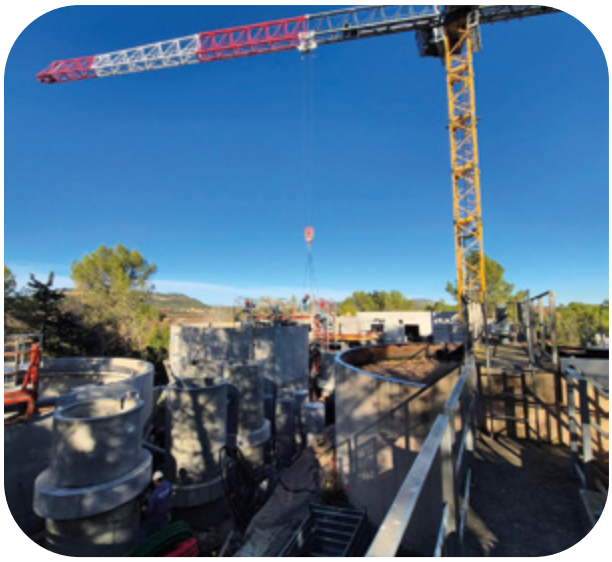

Les travaux de la STEU ont démarré en mai 2025 pour une durée de 11 mois. Le projet vise la modernisation et l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration afin de répondre aux besoins liés à l'évolution démographique du territoire. La nouvelle station permet d'améliorer les performances de rejet pour une meilleure protection du milieu naturel récepteur ; de favoriser la sobriété énergétique, notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques et d'intégrer la possibilité de réutilisation des eaux usées traitées (tranche conditionnelle). La nouvelle station pourra traiter les eaux pour 1 350 équivalents-habitants (EH), soit une augmentation de 450 EH par rapport à l'ancienne structure. Un écologue a été mobilisé lors de la phase d'études et du démarrage des travaux, afin de respecter au mieux la faune et la flore et de limiter l'impact du chantier sur les zones naturelles environnantes.

Coût total du projet : 3,1 M€

INSPECTION PAR DRONES DES DÉVERSOIRS DU CANAL DU VERDANSON À MONTPELLIER



Dans le cadre de l'entretien des infrastructures hydrauliques la Régie avec l'entreprise RESOLOGY a lancé une inspection par drone des déversoirs du Canal du Verdanson. Cette méthode permet d'examiner en profondeur les zones difficilement accessibles, notamment les grands diamètres des conduites, tout en garantissant une sécurité optimale pour les équipes techniques.

Cette technologie est un gain de temps considérable pour réaliser une cartographie détaillée et précise des réseaux et permet de repérer rapidement d'éventuelles anomalies ou signes de dégradation, ce qui facilite les interventions ciblées et la connaissance de tout notre patrimoine.

Montant global du chantier : 216 000 €



CHANTIER DE MODERNISATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT À CLAPIERS

Nouvelle phase de travaux dans le quartier des Closades à Clapiers avec la suppression de l'ancien poste de refoulement qui était vétuste et le prolongement du réseau d'eaux usées, raccordé gravitairement au poste de refoulement « Clapiers ».

La pose de la canalisation à 6 mètres de profondeur a représenté un défi technique avec un travail en tranchées blindées sur 170 mètres linéaires ; la création de regards sur mesure et de la réalisation d'un fonçage horizontal sous un cours d'eau sur 50 mètres. L'originalité du chantier tient également au matériau retenu pour la canalisation, le grès. Ce matériau est reconnu pour sa grande durée de vie, sa résistance chimique naturelle et son faible impact environnemental.

Ce projet d'envergure a nécessité pas moins d'un an de préparation avant d'entrer en phase opérationnelle.

Montant global du chantier : 1 M€

MAERA LA STATION PIVOT ET SON PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

Cette année 2025, les travaux à MAERA ont connu une étape importante. Après 60 ans de service, les anciens ouvrages (2 bassins d'aération très forte charge et les clarificateurs associés comme les décanteurs existants) ont été détruits. Ces opérations de démolition des installations historiques de la station, datant de 1965, se sont déroulées de mi-août à fin octobre 2025.

Cette libération d'espace a permis d'engager la construction des équipements de nouvelle génération :

- Démarrage des terrassements des bâtiments de prétraitement
- UVEB (Unité de Valorisation Énergétique des Boues)
- Unité de purification du biogaz

165 M€
montant des travaux

4 ans
durée des travaux



BIOFILTRATION

En décembre 2025, une étape importante a été franchie avec l'évolution du traitement biologique de la station MAERA : les nouveaux biostyrs ont été mis en service, portant à 14 le nombre total de filtres biologiques en service sur MAERA. La première phase de rénovation de ces ouvrages avait été menée à bien en 2023.

MAERA PRODUIRA DU GAZ VERT, LE BIOMÉTHANE

Un panneau « Métropole engagée Gaz Vert » a été posé le 29 août 2025 sur le site de la station d'épuration MAERA à Lattes, en présence de la vice-présidente en charge de la transition écologique, de l'énergie, de la biodiversité et de l'agroécologie Mme. Isabelle TOUZARD, du président de la Régie des eaux M. René REVOL, du maire de Lattes M. Cyril MEUNIER, du directeur territorial GRDF Hérault, du Directeur de la Régie des eaux et de la Directrice du patrimoine de la Régie des eaux Mme. Mylène BEGOS.

Mars 2026, MAERA produira du gaz vert (biométhane) en valorisant les boues d'épuration (méthanisation).

La production annuelle attendue à fin 2027 est de 31,7 GWh, injectée sur le réseau GRDF. Elle permettra d'alimenter l'équivalent de 124 bus ou 9 000 logements neufs.

Démarrage des travaux relatifs à l'injection du Biométhane au réseau GRDF : Génie Civil et équipements avec un objectif de mise en service en février 2026.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La production d'énergie de la station de MAERA, au moyen d'une cogénération permettant de transformer le biogaz produit en électricité, représente plus de 47 % de l'énergie totale consommée.

L'unité MAERA produit également de la chaleur, 5 741 032 kWh valorisés sur les chaudières et 2 766 611 kWh d'énergie thermique valorisée par la cogénération ce qui permet à MAERA de produire autant d'énergie qu'elle n'en consomme.



REUT À MAERA

Le projet de modernisation de la station d'épuration MAERA en cours de réalisation inclut une file de traitement spécifique de 150 m³/h dédiée à la production d'une eau traitée à réutiliser de qualité classe A française. Des études ont été menées pour identifier l'usage possible de cette eau non conventionnelle autour de MAERA. Ces études ont confirmé la faisabilité technique de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) issues de MAERA tout en identifiant pour certains usages des contraintes hydrauliques importantes (faible vitesse d'écoulement, temps de séjour élevé) pouvant affecter la qualité de l'eau. Elles soulignent la nécessité d'élargir le périmètre des usagers pour garantir la pérennité du projet.



SOUTIEN D'ÉTIAGE POUR GARANTIR LE DÉBIT RÉGLEMENTAIRE

Afin de garantir le débit minimum réglementaire de **650l/s** dans le Lez au droit de MAERA, un soutien d'étiage par l'eau du canal du Bas-Rhône est prévu en quatre points situés (d'amont en aval) à Lavalette (Nord), Richter (Centre), au bassin Jacques Cœur et au droit de MAERA.

En 2025, le soutien d'étiage a nécessité sur l'ensemble de l'année la restitution de **8,95 millions de m³**, soit un volume supérieur à la restitution moyenne de la période 2010-2024. En dehors de la restitution au niveau du bassin Jacques Cœur, le soutien d'étiage a été nécessaire en janvier puis de mi-juin à mi-décembre soit pendant **212 jours**.

Comparaison volumes mensuels des restitutions en 2025 par rapport à la moyenne 2010-2024 (en milliers de m³)

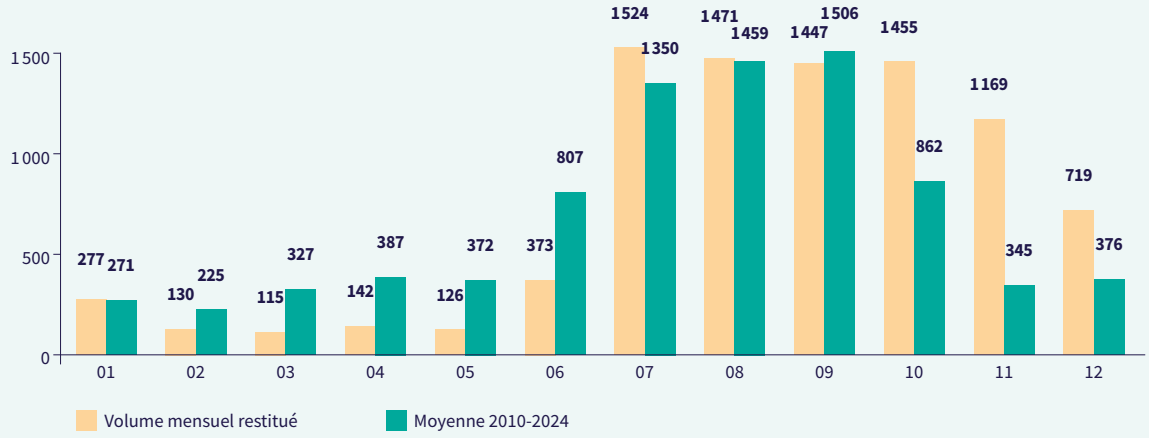

12 LE **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** (SPANC)





4 142 **installations en assainissement non collectif recensées**

3 215 **installations ≤ 20 EH -domestiques et assimilées**

197 **installations contrôlées en 2025**

Le rôle du SPANC est de réaliser les contrôles des installations d'assainissement qui ne sont pas raccordées au réseau public de collecte des eaux usées, et d'imposer des travaux de mise en conformité si besoin. Les agents effectuent des diagnostics pour vérifier la conformité des installations par rapport à la règlementation lors de leur mise en place, de leur réhabilitation ou de leur mise en conformité.

Pour les usagers, il est obligatoire de se soumettre à son contrôle. Pour tout savoir des démarches à effectuer reportez-vous au **règlement de service en vigueur au 1er janvier 2025 et consultable sur le site internet de la Régie des eaux :**

https://regiedeseaux.montpellier3m.fr/medias/pdf/reglement-service-SPANC-2025.pdf

Les usagers y trouveront notamment les droits et obligations de chacun en ce qui concerne :

- les dispositions règlementaires gouvernant la conception et la réalisation de tout nouveau système,
- le maintien en bon état de fonctionnement des dispositifs existants,
- les conditions d'accès aux ouvrages,
- les modalités des différents types de contrôles réalisés par le service, et en particulier leur périodicité,
- les modalités de recouvrement des redevances des différents types de contrôles et les dispositions d'application du règlement qui sont également détaillées.

Depuis le 1er janvier 2023, la Métropole a transféré la gestion du SPANC à la Régie des eaux.

Carte des installations d'Assainissement Non Collectif par commune, les non-conformités et le nombre de contrôles réalisés en 2025

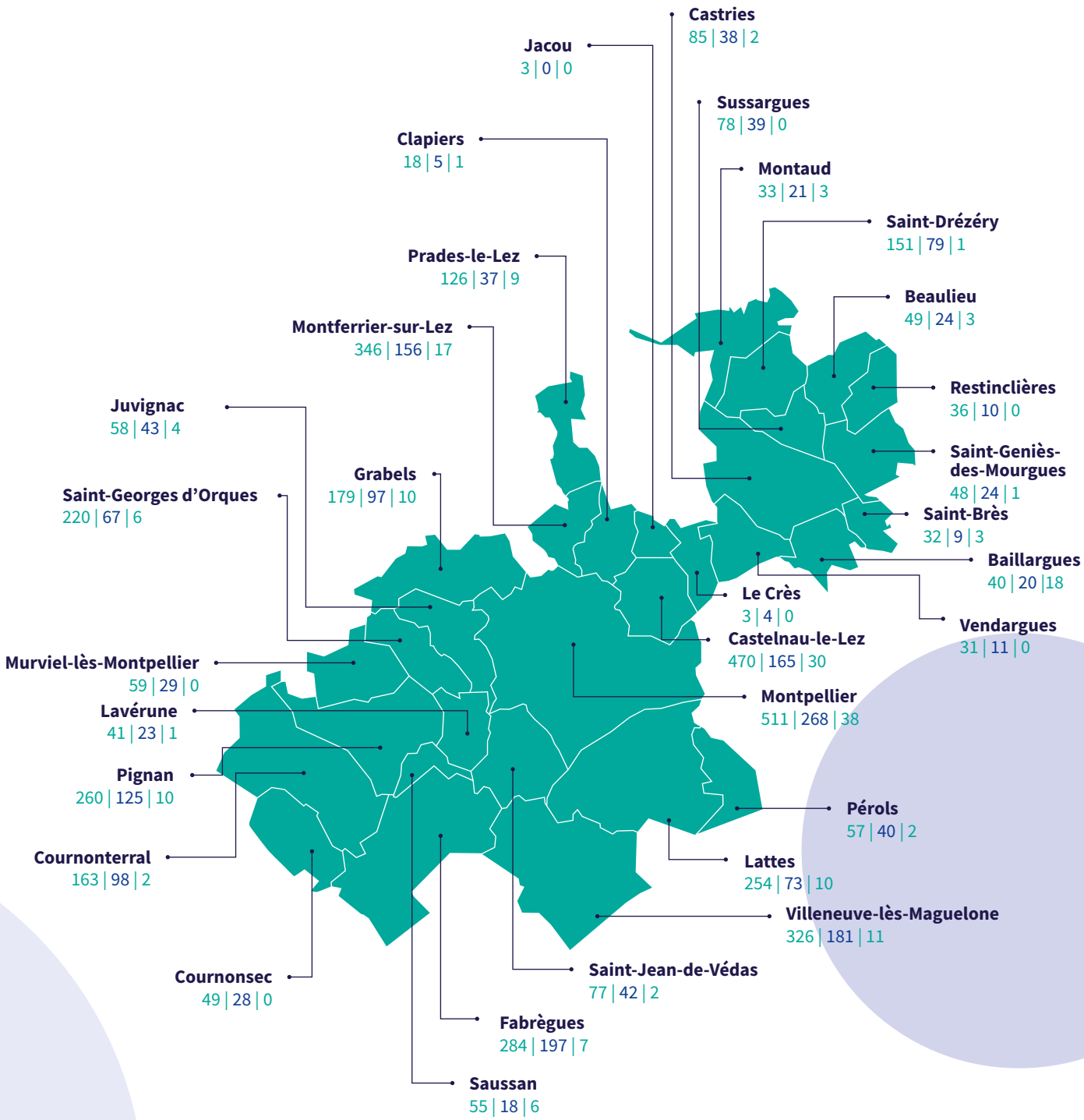

Nombre d'installations | Nombre d'installations non-conformes | Nombre de contrôles

13

EAU **BRUTE**

38,5 km
de réseaux alimentés par l'eau du Bas-Rhône

243 945 m³
d'eau brute consommés

295
abonnés

La Régie gère l'approvisionnement, le transport, la distribution de l'eau brute ainsi que sa facturation.

Actuellement sur les 31 communes de la Métropole, 10 communes (Jacou, Clapiers, Beaulieu, Cournonterral, Baillargues, Le Crès, Vendargues, Montpellier, Castelnau-le-Lez, Lattes) bénéficient pour partie d'un réseau d'eau brute alimente par l'eau du Bas-Rhone. Peu étendu, il s'inscrit de fait dans la continuité et/ou a proximité du réseau BRL.

ABONNÉS ET CONSOMMATION

Pour le service public d'eau brute, la Régie compte 295 abonnés fin 2025. La grande majorité des contrats concerne les usages des collectivités, promoteurs immobiliers, syndics ou des particuliers avec un besoin de débit de plus de 2 m³/h ; 38 contrats concernent des petits consommateurs (débit de 2 m³/h max) ; 18 contrats sont des usagers agricoles et 1 contrat d'appoint incendie.

Type d'abonnés	2023	2024	2025
Eau Brute à Usages Divers	250	233	238
Petits consommateurs	31	35	38
Agricole	17	17	18
Appoint incendie	1	1	1
Total	**299**	**286**	**295**

CONSOMMATION D'EAU BRUTE EN M³/AN

En 2025 la consommation d'eau brute augmente légerement après trois années de baisse.

Volume de consommation d'eau brute (en m³/an) par usage

Type d'abonnés	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Eau Brute à Usages Divers	176 798	181 297	202 412	140 210	128 875	131 564
Petits consommateurs	2 646	2 217	2 303	2 139	1 740	1 454
Agricole	88 907	67 545	109 080	119 593	71 662	96 957
Appoint incendie	0	0	5 460	0	5 740	13 970
Total	**268 351**	**251 059**	**319 255**	**261 942**	**208 017**	**243 945**



TARIFICATION

Tarifs par m³ consommés	
Usages divers (Collectivités, sociétés…)	**0,756 € HT par m³**
Petits consommateurs	**0,756 € HT de 0 à 70 m³** **1,967 € HT par m³ au-delà de 70 m³**
Agricole	**0,1336 € HT par m³**
Usage d'appoint incendie	**1,5479 € HT par m³**



Canal Philippe LAMOUR

LE BUDGET

Au même titre que l'eau potable, l'eau brute se finance uniquement par des recettes perçues auprès des usagers. Le budget de l'eau brute couvre les charges d'exploitation et de maintenance. Les recettes d'exploitation sont composées quasiment exclusivement des ventes d'eau aux abonnés et les dépenses sont composées d'achat d'eau à BRL. Le solde d'exécution 2025 étant négatif, il conviendra de revoir la stratégie tarifaire en 2026.

Recettes et dépenses d'investissement

Soit un solde d'exécution de 8,8 k€.

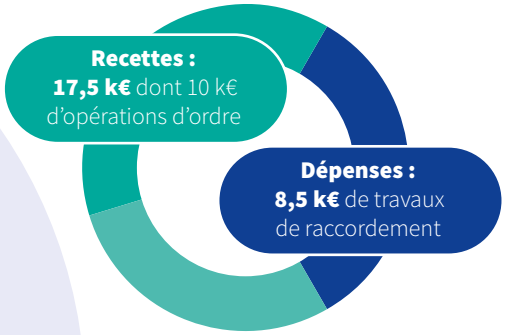

Recettes et dépenses de fonctionnement

Soit un solde d'exécution de -17,7k€.

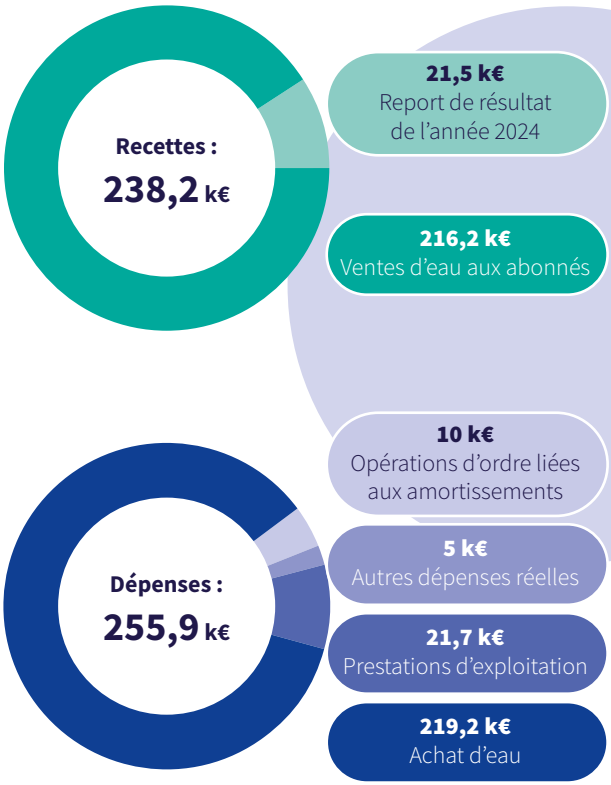

14

LES ÉQUIPES : UNE ORGANISATION **POUR PRÉPARER L'AVENIR**

229 collaborateurs répartis sur **3** sites

40 métiers pour assurer les missions de la Régie des eaux 3M

46 recrutements en 2025

42 ans et **5** mois de moyenne d'âge

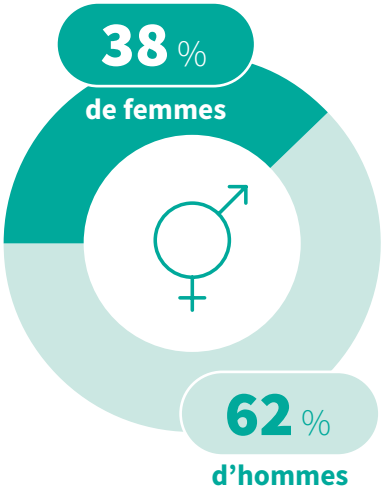

L'année 2025 marque une étape importante pour la Régie des eaux 3M avec l'internalisation du centre d'appels, l'adoption de sa charte RSE -Responsabilité sociétale et environnementale, la continuité des actions de formations et la signature d'un accord compte-épargne temps.

DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMARCHE RSE

En intégrant les préoccupations sociétales, environnementales et économiques, la charte RSE formalise ces engagements et fixe un cap commun. Elle est le reflet de notre ambition collective : faire de la Régie des eaux un modèle de service public exemplaire, responsable, durable et engagé.



LA FORMATION (449 ACTIONS EN 2025)



La Régie investit dans une politique ambitieuse de formation pour développer et adapter les compétences dans tous les métiers de l'eau et les services supports et accompagner la performance et le développement de la Régie. En 2025, le budget consacré à la formation représente un investissement de 162,5 k€ pour un total de 449 actions de formation.

Pour parer à ses besoins sur certains métiers en tension, la Régie mise sur la formation et la promotion des métiers de l'eau notamment lors des salons professionnels. À cela s'ajoute une communication sur les réseaux sociaux pour promouvoir la Régie et ses métiers.



ANIMATION DE LA SEMAINE DE LA QVCT ET DE LA SEMAINE DU HANDICAP

Une semaine dédiée à la Qualité de Vie et aux Conditions de Travail (QVCT) a été organisée en 2025. Avec des thématiques abordant des questions de sécurité et de sensibilisation face au handicap, les services RSE et QSE souhaitent prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles, améliorer le fonctionnement général de la Régie et garantir la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap.

En 2025, le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap à la Régie est de 6,98 %.



LES RÉSEAUX DES OPÉRATEURS PUBLICS

Au-delà de simples enjeux techniques, la gestion publique véhicule des valeurs porteuses de sens, autour de la notion de partage d'un bien commun et de l'intérêt général.

- **La Régie des eaux est membre de France Eau Publique,** association créée en 2012 au sein de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). France Eau publique est l'unique réseau réunissant exclusivement des opérateurs publics (régies et SPL) et des collectivités organisatrices de services d'eau et d'assainissement en gestion publique. Il vise à favoriser les échanges directs entre acteurs publics de l'eau et à promouvoir la gestion publique.

- **La Régie des eaux est également membre de l'association européenne Aqua Publica Europea, « the european association of public water »**. En 2025, suite à l'annonce faite par la Commission européenne de son intention de réviser la Directive-cadre sur l'eau dans le cadre de la présentation du plan ResourceEU, Aqua Publica Europea se mobilise pour alerter sur les risques de remise en cause de la directive-cadre sur l'eau, pilier essentiel de toute la politique européenne de l'eau.

15 10 ANS DE LA RÉGIE DES EAUX



François Gemenne,
auteur principal pour le 6e rapport du GIEC aux Rencontres de l'eau.

UNE ANNÉE ANNIVERSAIRE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Un modèle de gestion publique salué pour son efficacité et son engagement de transparence et de proximité.

UNE DÉCENNIE AU SERVICE D'UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

En 2025, la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole a célébré dix années d'engagement en faveur d'une gestion publique, transparente et durable de l'eau potable. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un acteur clé du territoire, garantissant chaque jour une eau de qualité tout en préservant la ressource.

Pour marquer cet anniversaire, l'année a été rythmée par plusieurs temps forts : conférences, rencontres, événements culturels et moments de partage, permettant de revenir sur le chemin parcouru et d'ouvrir des perspectives pour l'avenir.



CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LES BERGES DU LEZ : DIX ANS D'ACTIONS ET D'AMBITIONS

Le 7 mai 2025, la Régie a lancé ses célébrations sur les berges du Lez, lieu emblématique de son territoire. Aux côtés de René Revol, Président, et de Grégory Vallée, Directeur, Michaël Delafosse, Maire de Montpellier, Président de la Métropole, est revenu sur la décision fondatrice de 2015 : confier la gestion de l'eau à un établissement public.

Cette rencontre a permis de dresser le bilan d'une décennie marquée par des investissements majeurs : modernisation du réseau, baisse notable des pertes d'eau et plus de 120 millions d'euros investis dans les infrastructures. Les projets de la prochaine décennie ont également été présentés : réseau d'eau brute, compteurs intelligents, sensibilisation des usagers et adaptation au changement climatique, notamment via la réutilisation des eaux usées traitées.

« EAU LES CHŒURS » : QUAND L'ART SENSIBILISE À LA PRÉSERVATION DE L'EAU

Le 7 juin 2025, la salle Altissimo de Grabels a accueilli le spectacle « Eau Les Chœurs », soutenu par la Régie dans le cadre de ses actions de sensibilisation. Sous la direction de Jos Pujol, les Dames de Chœur ont proposé une création mêlant chant, mouvement et émotion autour d'un thème universel : l'eau comme source de vie et bien commun. Un moment artistique fort, démontrant la capacité de la culture à éveiller les consciences.



LES RENCONTRES DE L'EAU : RÉFLÉCHIR ENSEMBLE AUX DÉFIS DE DEMAIN

Moment fort de l'année, qui a eu lieu le 13 mai 2025, les Rencontres de l'eau ont réuni experts, élus, scientifiques et acteurs locaux autour des grands enjeux liés à la ressource. Animée par David Irle, la journée a proposé deux temps d'échanges riches : le matin, François Gemenne a abordé les liens entre cycle de l'eau et dérèglement climatique ; l'après-midi, Charlène Descollonges a animé les discussions sur la gouvernance locale et le partage de la ressource.

Les interventions d'Alix Roumagnac, Éric Servat, Véronique Negret, Thierry Ruf, Jean-Claude Armand, Clément Gaillard et Alexandre Brun ont éclairé les défis à venir et nourri une réflexion collective sur les solutions à construire.







Charlène Descollonges, hydrologue spécialiste dans la gestion de la ressource en eau.

UNE SOIRÉE ANNIVERSAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU COLLECTIF

Le 12 juin 2025, collaborateurs, partenaires, élus et acteurs du territoire se sont réunis au Dièze pour célébrer les dix ans de la Régie. Cette soirée conviviale a rappelé les valeurs qui guident son action : proximité, qualité de service, transparence et préservation de la ressource.

Au-delà du bilan, les ambitions pour les années à venir ont été partagées : renforcer la résilience des infrastructures, poursuivre l'innovation et accompagner les habitants vers des usages plus responsables.



UNE BROCHURE ANNIVERSAIRE POUR TRANSMETTRE L'HISTOIRE ET LES AMBITIONS DE LA RÉGIE

Pour accompagner ces célébrations, la Régie a publié une brochure spéciale « 10 ans ». Ce document retrace les grandes étapes de la création de la Régie, ses réalisations majeures et les engagements qui guideront son action future. Chiffres clés, témoignages et retours sur les projets structurants mettent en lumière le travail accompli et rappellent le rôle essentiel d'un service public de l'eau.



Au-delà de la rétrospective, la brochure porte une vision : celle d'une Régie innovante, responsable et pleinement mobilisée face aux défis environnementaux.

2015-2025 : DIX ANS D'ENGAGEMENT, UNE AMBITION INTACTE

Ces célébrations ont mis en lumière les réussites collectives construites depuis 2015 et rappelé que la gestion durable de l'eau demeure un enjeu majeur pour l'avenir du territoire. Forte de l'expérience acquise et de la confiance des habitants, la Régie poursuit sa mission avec la même ambition : garantir un service public performant, solidaire et durable au bénéfice des générations présentes et futures.

LES RÉSEAUX SOCIAUX **POUR INFORMER**

La présence de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole sur les réseaux sociaux a trouvé sa pleine mesure en 2025. Lancés en 2016, ils permettent désormais de partager régulièrement les actualités de la Régie et d'offrir aux habitants une vision concrète de nos missions quotidiennes. Véritables leviers de proximité, ils renforcent la transparence, valorisent l'engagement au service du territoire et illustrent les valeurs de la Régie : expertise, réactivité, innovation et préservation de la ressource.

À travers des portraits, reportages et témoignages, nous montrons la diversité des métiers — agents d'exploitation, techniciens, fontainiers, ingénieurs ou équipes administratives — et rendons visible un travail souvent méconnu.

Les réseaux sociaux constituent un support privilégié pour montrer notre quotidien. Photos, vidéos et contenus de terrain permettent aux usagers de mieux comprendre les savoir faire mobilisés, sensibiliser sur l'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau et la fragilité de cette ressource vitale.

Ils jouent également un rôle essentiel dans la présentation des chantiers menés tout au long de l'année : renouvellement des canalisations, modernisation des équipements, sécurisation des installations ou interventions d'urgence.

En 2025, la communication digitale a ainsi accompagné les grands projets de la Régie, mis en valeur les interventions du quotidien et renforcé le lien entre citoyens et acteurs de la gestion publique de l'eau.



TikTok





CARTOGRAPHIE **DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE**

régie des eaux | Montpellier méditerranée métropole

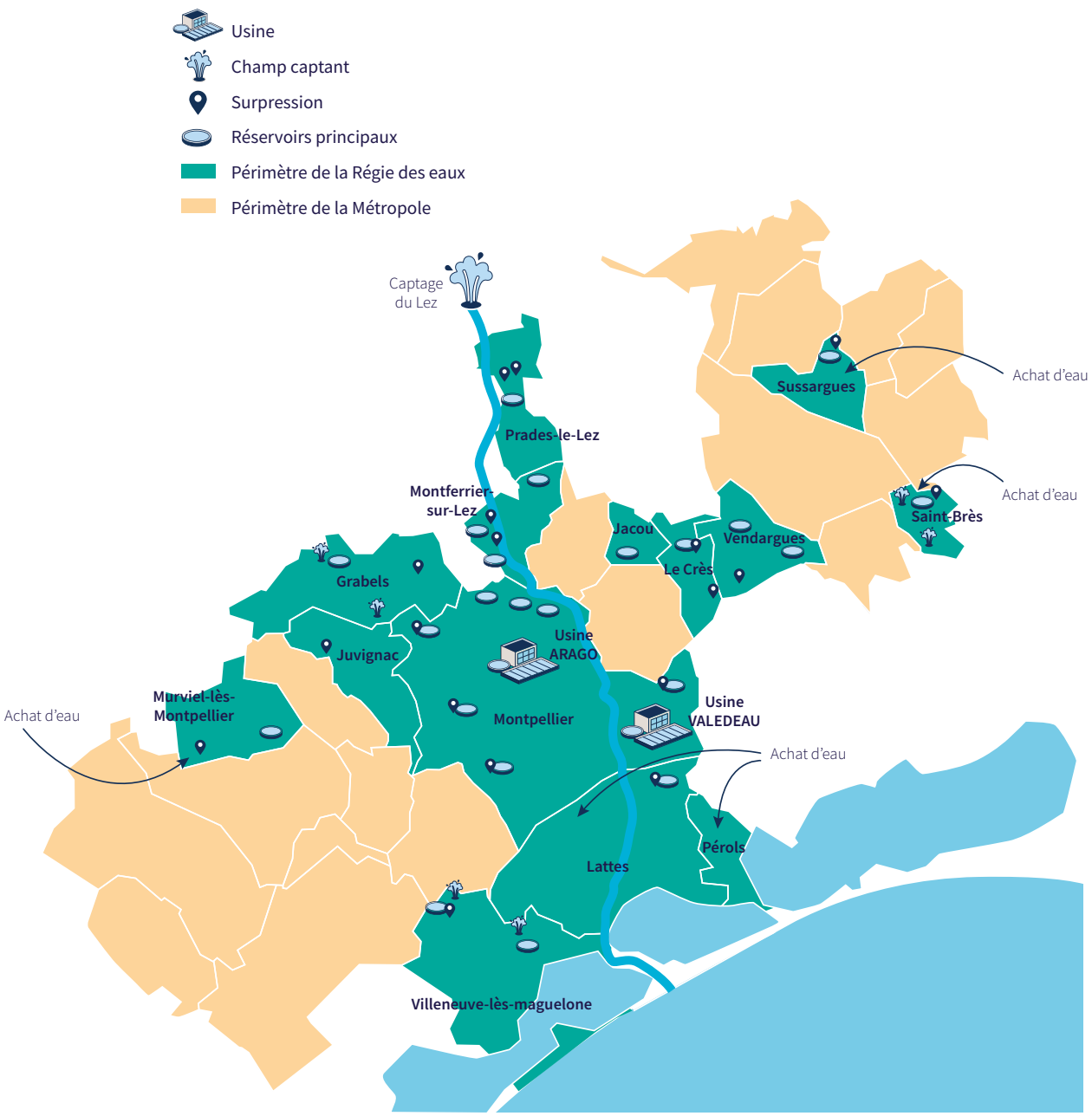

regiedeseaux.montpellier3m.fr

CARTOGRAPHIE
DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT

régie des eaux | Montpellier méditerranée métropole

Secteur MAERA

- MAERA
- Communes raccordées
- Communes hors Régie raccordées à MAERA

Secteurs Est et Ouest

- Station
- Station sur lits plantés de roseaux
- Stations communales
- Stations intercommunales
- Collecteur de raccordement



regiedeseaux.montpellier3m.fr



régie des eaux

Montpellier Méditerranée Métropole

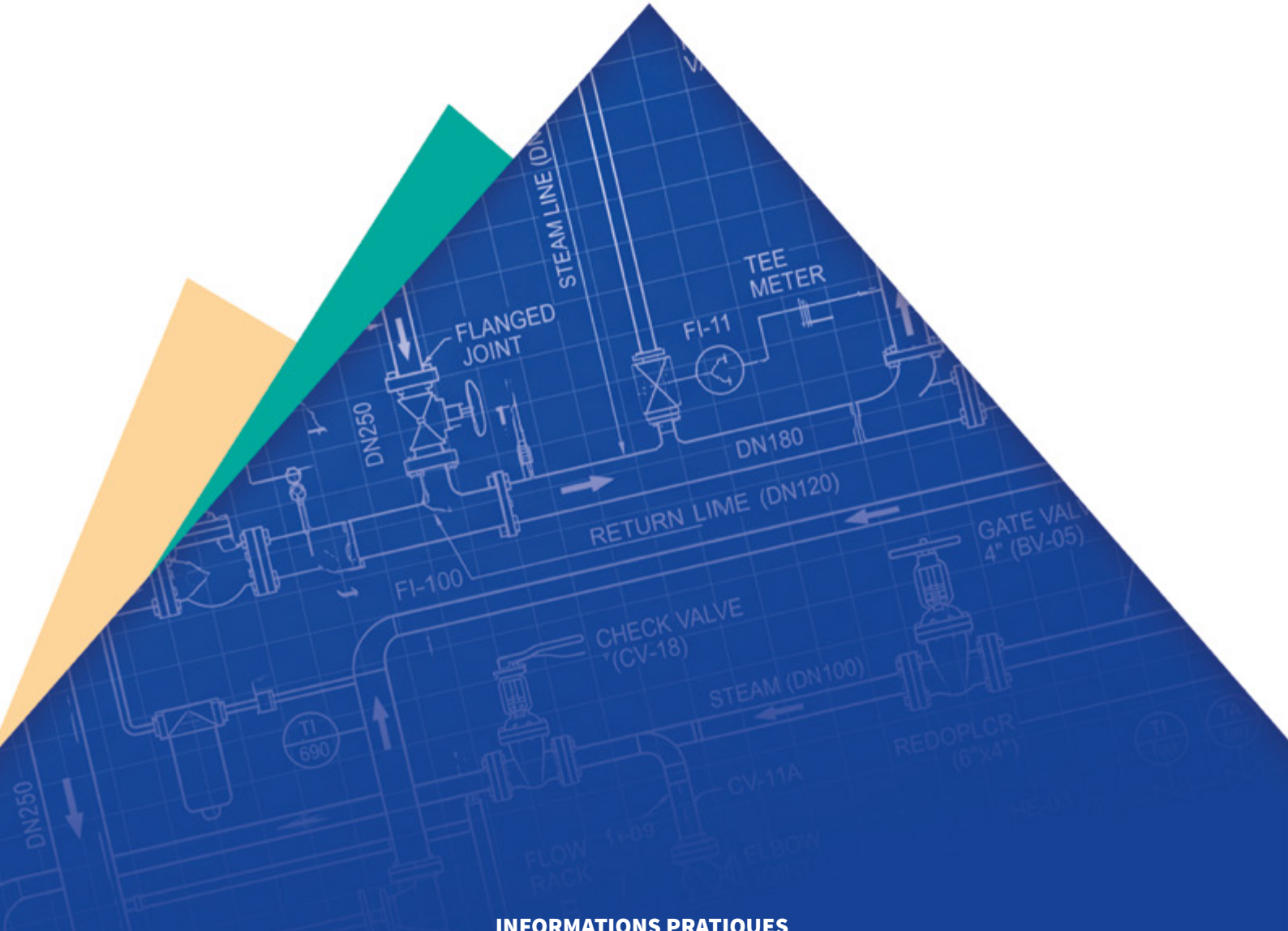

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil usagers

1030 avenue Jean Mermoz
34 000 Montpellier
Du lundi au vendredi - de 8h00 à 17h00

Contacter la Régie

Disponible 24 h sur 24
regiedeseaux.montpellier3m.fr

24 H/24 et 7 J/7
0969 323 423
(prix d'un appel local)

Régie des eaux de Montpellier 3M

@regiedeseauxmontpellier

Régie des eaux 3M

@Régie des eaux de Montpellier Méditerrannée Métropole

regiedeseaux.montpellier3m.fr